

MES COMMENTAIRES
LOUIS-HUBERT REMY, 29 JUIN 2009

Navré et atterré de devoir encore critiquer un prêtre : ce n'est pas de gaîté de cœur que je le fais, mais par devoir pour protéger la Foi une fois de plus attaquée par une hérésie abominable. **ABOMINABLE**, le mot n'est pas trop fort. Au lecteur d'en juger !

Je serais encore traité "d'anticlérical", moi qui ai tant fait pour de nombreux clercs et qui aime tant les **saints** clercs ! Dois-je préciser que j'en trouve de moins en moins chez les vivants mais heureusement toujours de nombreux chez les morts ! C'est à ceux-ci que je me réfère pour juger afin de ne pas me tromper.

Dois-je expliquer que je n'en veux pas aux clercs, j'en veux **aux bêtises, aux mensonges, aux sophismes, aux incompétences, aux méconnaissances, aux fourberies des clercs**, surtout quand ils sont accompagnés d'un emballage pseudo-philosophico-théologico savant pour mieux faire avaler leurs turpitudes !

On m'accusera en plus de **manquer à la charité**. Je renvoie aux chapitres¹ XXI à XXIII du livre de dom Sarda Y Salvany, *Le libéralisme est un péché*, pour savoir **qui est vraiment charitable**.

Je n'ai qu'un but dans la vie : vouloir le ciel ! Pour cela, une des conditions essentielles est de garder la Foi.

- Que demandez-vous **à l'Eglise de Dieu** ? - La Foi. - Que vous procure la Foi ? - La vie éternelle.

- Quel est le contenu de la Foi ? - Il est résumé dans l'acte de Foi : "croire **fermement toutes les vérités révélées ou enseignées par Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'Eglise de Dieu**".

La Foi prime sur tout, même sur les sacrements, même sur la distribution des sacrements.

Toute ma vie, j'ai dû combattre pour ma Foi. Et depuis 60 ans que de combats ! Toujours contre les clercs !

Quand, dans une courte vie, on a assisté à la Révolution conciliaire, quand on a vu toutes les œuvres s'effondrer, quand on a vu tous ces prêtres trahir, apostasier, quand on a vu **détruire l'Eglise², les séminaires, les œuvres, les missions, etc...**, et cela toujours par les clercs, on devient très exigeant, très prudent. Le fait de porter une soutane est pour moi insuffisant.

Ma ligne de conduite fut toujours simple (et non simpliste ! pour répondre à certains détracteurs) : être toujours en accord avec le catéchisme de toujours pour croire et faire ce qui a toujours été cru et fait. **Avec ce principe on ne peut se tromper**. Je sais ainsi que si je ne crois pas un seul élément de "toutes les vérités révélées ou enseignées par Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'Eglise de Dieu", **je n'ai pas la Foi**.

Voilà pourquoi je refuse de transiger sur quoi que ce soit et après avoir été trahi, par tous les prêtres de mon enfance, par Chabeuil, par dom Augustin, par Fontgombault, par Georges de Nantes, par la Cité Catholique, par Ecône, par Avrillé, etc. **je pensais que les prêtres "non una cum" devaient être, par ce combat de "l'oblation pure"** (http://www.a-c-r-f.com/documents/LHR-Messe_agreable.pdf), **les garants de "la Foi pure"**. **Je suis obligé de dénoncer que ce n'est pas vrai, se taire serait aussi trahir**.

Quand la très sainte Vierge Marie dit que **les prêtres sont devenus des cloaques d'impureté**, elle ne parle pas seulement au niveau des mœurs ; elle parle **surtout d'impuretés au niveau de la doctrine, de l'enseignement, du contenu de la Foi**. Force est de constater que depuis 1846, ces prêtres impurs se renouvellent à chaque génération. Ils ont en commun le manque d'humilité, l'orgueil, la prétention, le ton autoritaire cassant et tyrannique³. Ils ont en plus un manque de prudence et de justice qui les amène à ne jamais reconnaître et rectifier leurs erreurs (observation vérifiée depuis quarante ans !). Pour eux les laïcs ne sont supportables que quand ils savent les encenser ou quand ils paient. Pour le reste : taisez-vous !

* * *

Très lié à Monseigneur Guérard des Lauriers (qui était humble, juste, prudent, toujours charmant, vivant pauvrement, respectueux de ses "fidèles", et d'une sagesse manifeste !), je fus un des très rares à lui être resté attaché jusqu'à sa mort. Dans ses dernières années, il était le "pasteur" de son petit groupe de "fidèles" de Lyon, et logeait chez moi, je puis ainsi dire que j'ai vécu dans son intimité. Je lui étais très attaché, et je crois qu'il me le rendait. Que de choses à dire ! en particulier sur les "prétentieux" qui l'ont trahi !

¹ Le livre entier : http://www.a-c-r-f.com/documents/Don_SARDA_y_SALVANY-Liberalisme_peche.pdf

² Lire http://www.a-c-r-f.com/documents/LHR-Ils_ont.pdf. Comment confondre la sainte Eglise Catholique avec la secte conciliaire, que nous appelons parfois l'église conciliaire (avec un petit "e") puisqu'elle en a pris le nom. Nous savons que rigoureusement il n'y a qu'une seule Eglise, l'Eglise catholique.

³ Ils oublient souvent qu'ils ne sont que de l'Eglise enseignée, tout comme les laïcs.

J'ai eu l'honneur de son dernier sermon¹ (un vrai testament !) et de ses derniers conseils. En voici un extrait toujours d'actualité :

"(...) *Il est souhaitable que, en lisant vos lignes, ce soit **irréprochable**. Et donc que **toute la vérité y soit exprimée, aussi dure soit-elle** (...)*

*(...) Mais je me place à un point de vue plus strict ; un point de vue de théologien si vous voulez. Il me semble qu'il faut vous attribuer un rôle, qui dépasse peut être ce qui est écrit, un rôle sublime ; **faites comme si ce que vous écrivez tenait la place du magistère de l'Église, afin qu'il soit impossible d'y trouver l'ombre d'une erreur.***

*Non seulement vous affirmez la vérité de façon à ce qu'elle soit diffusée, comprise, mais également pour satisfaire aux requêtes les plus exigeantes, **éliminez toute ambiguïté, quelque ambiguïté que ce soit dans vos textes quand il s'agit des choses primordiales.***

*Défiez-vous donc avec un grand soin des astuces du père du mensonge. On peut dire que **Satan ne ment jamais. Il est le père du mensonge. Il ne ment jamais. Mais il infiltre dans la vérité des choses qui sont l'erreur, de sorte que les gens qui ne sont pas suffisamment avertis, prennent, avec candeur et simplicité, cet ensemble et avalent le poison. Et peu à peu, c'est le poison qui fait son œuvre. Et peu à peu, L'INSTINCT DE LA FOI SE PERD. SI LE "LEFEBVRISME" CONTINUAIT UNE DIZAINE D'ANNÉES, JE CROIS QUE LA FOI SE PERDRAIT.** Elle se perdrait puisque, en fait il donne aux gens **DES IDÉES MÊLÉES D'HÉRÉSIES.** Il faut appeler les choses par leur nom.*

*Celui qui dit des hérésies continuellement, finit par **perdre le sens de la foi, la lumière de la foi.** Il faut être sur ce point **EXTRÊMEMENT VIGILANT.** Cela sort peut-être du rôle normal des laïcs, auquel nous avons fait une courte allusion, dans la journée consacrée aux adouplements, qui n'est pas d'énoncer des précisions doctrinales, des exposés doctrinaux parfaitement achevés. Leur rôle est plutôt de les faire passer dans l'application, c'est vrai ; mais enfin autant qu'il est possible, il faut vous approcher de cette norme, qui est la norme par excellence. C'est là que nous sommes inattaquables. Si dans des longs articles, vous glissez quelque chose où il y a une sorte d'emprise de Satan par l'ambiguïté, ou par le fait qu'on passe sous silence des aspects de la vérité qui sont gênants, si l'on dit les choses d'une manière telle que les gens risqueraient de ne pas comprendre, **par là même vous êtes sous l'emprise de Satan. Vous le laissez en quelque sorte mettre un pied dans la place.***

*Je sais bien que ce que je dis là est très difficile ; et j'ose à peine le prononcer, **puisque moi-même j'ai suivi cette ligne, et le résultat, c'est que je n'ai personne avec moi, sauf les quelques amis que vous êtes ;** et vous êtes beaucoup qui sont en silence dans le camp de la vérité. C'est peut être beaucoup demander que de dépasser encore l'application que vous en faites. Donc cette ligne est difficile, et j'admets bien que dans l'Église il y a des rôles différents.*

*J'ai l'impression que le mien est bien dans l'exposé de la doctrine, de son exigence et de ses conséquences ultimes ; mais que ce n'est pas la vocation d'un laïc qui cherche le contact avec les gens et qui doit appliquer ces vérités, ce qui est bien différent. Mais cependant je ne nie pas qu'il y a unité dans ces vocations. Il doit y avoir de la part du Théologien une compréhension large et charitable pour ceux qui assurent le service de la Vérité, au péril de leur vie, de leur famille, de leur confort, de tant et tant de sacrifices, et des choses que vous connaissez par expérience ; mais **il doit y avoir de la part de ceux qui font cette œuvre, le souci constant de ne jamais déranger l'exigence de la vérité qui est en propre l'objet du théologien, comme celui qui doit conserver les règles de la vérité. Tous les membres dans l'Église sont unis au chef, et tous donc doivent s'entraider dans la mutuelle compréhension et dans la charité.***

Toute ma vie, dans mes écrits, j'ai essayé de suivre cette ligne de conduite. En relisant tous mes écrits, je crois avoir été fidèle à ces conseils.

Pour ceux qui usent du jugement téméraire et de la calomnie, j'en profite pour préciser que **je n'ai jamais rien écrit sur le site Virgo-Maria**, hormis un article signé, et que je ne partage pas quelques-uns de ses jugements et même que je suis réservé sur une ou deux opinions défendues par ce site. Pour moi, Ecône a tellement mentis qu'ils sont condamnés à apostasier. Il ne restera rien d'utilisable venant d'Ecône, y compris des dissidents *non una cum*.²

Pour le reste, j'admire le travail colossal de recherche et de dénonciation et je sais combien Virgo-Maria, à la suite de CSI et de LHR-diffusion, fut efficace pour empêcher depuis plus de dix ans un ralliement-apostasie de la FSSPX, qui représente à tort ou à raison : "La Tradition". Mais depuis "le pèlerinage de la trahison" à Lourdes

¹ Texte complet à http://www.a-c-r-f.com/documents/Mgr_GUERARD_des_LAURIERS_dernier-sermon_plus-2-articles.pdf

² Lire : http://www.a-c-r-f.com/documents/Abbe_Augustin_LEMANN-Denouement_persecution.pdf,

<http://www.a-c-r-f.com/documents/CSI.pdf> et http://www.a-c-r-f.com/documents/Mgr_DELASSUS-Mission_posthume_Ste_Jeanne.pdf

2008, je suis de ceux qui voudraient un prompt ralliement. Ils ont trop menti et abusé de la grâce ! **QU'ILS SIGNENT DONC !**

M. l'abbé Legal n'a pas connu Mgr Guérard des Lauriers. Peut-être ne connaît-il pas ce sermon ! Je l'incite à l'imprimer et à le méditer. Il comprendra que son discours ambigu aurait été condamné par Mgr Guérard. Il lui reste maintenant à se rétracter et à rectifier ses graves erreurs, ce qui serait magnifique ! si peu de clercs reconnaissent leurs erreurs mais au contraire s'y enfoncent. Exemple : Ecône, l'abbé Ricossa, Avrillé, et tant d'autres...

* * *

Dans cette interview, M. l'abbé Legal, fait d'excellentes critiques sur la FSSPX, mais il est lui-même gravement critiquable. Tout d'abord il ose écrire :

NOUS NE PENSONS PAS QUE BENOÎT XVI SOIT APOSTAT.

C'est **ÉNORME** ! L'abbé Ratzinger, quand il était jeune, n'avait-il pas la Foi catholique ? N'a-t-il pas, au concile Vatican II, changé de religion ? N'a-t-il pas, comme tous les évêques et prêtres, abandonné publiquement la vraie religion et donc apostasié ? N'est-il pas le chef incontesté de tous ces apostats qui enseignent une nouvelle religion gnostique, avec de nouveaux dogmes hérétiques, de nouveaux catéchismes hérétiques, de nouveaux sacrements invalides ? L'abbé Legal qui, certainement, et malheureusement, a dû répondre à cette interview avec l'accord de son supérieur, M. l'abbé Ricossa, est-il devenu aveugle, borgne, abêti ou pis : apostat lui-même ?

Il semble que le mot **APOSTASIE** résume la position de l'Institut Mater Boni Consilii..., malheureusement :

*"Selon cette position, nous nous estimons **CONTRAINS PAR LA FOI À REFUSER À PAUL VI ET À SES SUCCESEURS L'AUTORITÉ PONTIFICALE, MAIS NOUS RECONNAISSONS LEUR ÉLECTION PAR LE CONCLAVE ; ET NOUS AFFIRMONS AUSSI QU'ILS RESTENT, AU SENS STRICT¹ DU TERME, CATHOLIQUES (BIEN QU'ILS PROFESSENT DES DOCTRINES QUI NE SONT PAS CELLES DE LA FOI CATHOLIQUE, MAIS LES DEUX CHOSES NE SONT PAS CONTRADICTOIRES).***

C'est MINABLE et ABOMINABLE ! C'est une hérésie ABOMINABLE !

Benoît XVI, "pape *materialiter* de l'Eglise catholique" serait catholique !!! lui qui continue à tout détruire ! lui qui n'a comme amis que les pires ennemis des vrais catholiques ! lui qui professe toutes les hérésies de Vatican II !

Et l'abbé Legal ose écrire : *bien qu'il professe des doctrines qui ne sont pas celles de la Foi catholique*, Benoît XVI, le Pape Benoît XVI, "**au sens strict du terme**", serait catholique !!!

Affirmer que ces deux choses ne sont pas contradictoires est un non-sens² absurde.

Voilà où mène l'entêtement de l'abbé Ricossa sur "*La Thèse*"³. Contre l'avis de Mgr Guérard qui m'a confirmé que la thèse s'éteignait dans le temps (les actes d'un pape *materialiter* étant nuls)⁴, contre l'avis de tous ceux qui ont démontré que cette thèse était fausse, l'abbé Ricossa, "pape" de Verrua l'impose avec violence à ses inférieurs. Le résultat est terrible, elle les rend : **insensés**. Il n'y a pas d'autre vocable approprié pour qualifier l'auteur de ces lignes.

Voici encore un exemple des fruits de l'enseignement "tordu" d'Ecône : orgueil des clercs (se croire théologien alors que l'on ne connaît pas son catéchisme), philosophie tordue (méconnaissance du principe de non-contradiction), fausse ecclésiologie (confondre la secte conciliaire avec la sainte Eglise, quel blasphème !), moquerie de La Salette et donc de la très sainte Vierge Marie, etc... **On retrouve la même erreur chez M. l'abbé Belmont** (voir en annexe). Mais ce qui est plus grave, c'est que la répétition de cette erreur réfutée, devient un péché contre le Saint-Esprit et a pour sanction qu'il est irrémédiable. Elle rend : **insensé** !

P.S. Les notes de bas de page, les gras⁵ et surlignages du texte de l'abbé Legal sont de moi. J'ai aussi corrigé les fautes d'orthographe.

¹ *Strict* : Rigoureux ! *Rigoureux* : très précis, très exact ! l'abbé Le Gal se moque de nous !

² Non-sens : défi au bon sens, à la raison (cf. dictionnaire Robert méthodique). **Insensé** : **qui a perdu la raison**. Ce fut, dans le passé, la sanction de plusieurs détracteurs de La Salette !

³ **Thèse réfutée depuis longtemps** : http://www.a-c-r-f.com/documents/DAVIDOGLUO-Analyse_logique_these_Cassicicum.pdf

⁴ Lire l'interview de Mgr Guérard à *Sodalitium* http://www.a-c-r-f.com/documents/soda-13_Mgr-G-de-L.pdf

⁵ Pour l'abbé Belmont : je mets en gras et en couleur, comme la sainte Eglise le fait dans tous les missels d'autel et les bréviaires.

ENTRETIEN AVEC L'ABBÉ LE GAL (PARTIE I)

Propos recueillis en mars 2009

http://www.generationfa8.com/texte.php?nom_page=entretien&id=359

GENERATION FA8 : Nous recevons cette semaine l'abbé Jocelyn Le Gal, membre de l'Institut Mater Boni Consilii en Italie. Cet entretien est l'occasion pour lui, de présenter ses arguments, ses idées et ses positions théologiques diverses et d'expliquer par exemple en quoi elles diffèrent de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X...

Nous le remercions d'avoir répondu à nos questions.

En guise d'introduction, pourriez-vous présenter votre institut et votre personne ?

En décembre 1985 quelques prêtres italiens de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, société religieuse fondée par Mgr Lefebvre, sortaient de ladite Fraternité pour fonder à Turin l'Institut Mater Boni Consilii, c'est à dire l'Institut Notre-Dame du Bon Conseil (qui est donc une communauté "traditionnelle"). Avec la célébration du Saint Sacrifice de la Messe (la Messe de Saint-Pie V exclusivement), les prêtres de l'Institut entendent rendre à Dieu la gloire qui Lui est due ; ensuite, pour tous ses membres, l'Institut entend représenter, en ces temps de désorientation, un instrument de persévérance dans la fidélité absolue au dépôt de la foi révélée par Dieu et proposée par le magistère infaillible de l'Eglise catholique. Les autres finalités de l'Institut sont : la diffusion de la dévotion à la Sainte Vierge, spécialement sous le vocable de Mère du Bon Conseil, **la propagation de la bonne doctrine, avec une attention particulière portée aux problèmes théologiques contemporains**, la lutte qui en résulte contre **les hérésies opposées à la foi catholique**, la formation intellectuelle, spirituelle et disciplinaire du clergé, la pratique des œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles. L'esprit de l'Institut se résume en sa devise : Gloire à Dieu, **fidélité à l'Eglise**, sainteté pour soi, charité pour le prochain.

En ce qui me concerne, j'ai 33 ans. Avant d'être prêtre, j'ai poursuivi des études d'ingénieur à Paris. Je connais l'Institut Mater Boni Consilii depuis 1999, j'y ai fait tout mon séminaire (en Italie) et ai été ordonné prêtre en 2005 par Mgr Geert Stuyver, lui-même membre de l'Institut. Depuis je viens très régulièrement à Paris pour y exercer mon ministère (la Messe, les sacrements, le catéchisme, l'organisation de conférences).

Pour aider nos lecteurs à mieux comprendre l'esprit de notre Institut, je souhaite ajouter quelques motifs qui m'ont poussé à rejoindre l'Institut Mater Boni Consilii. Avant de répondre à l'appel de la vocation, je m'intéressais un peu à la politique, et comme beaucoup de jeunes catholiques vers quinze ou vingt ans, j'aspirais à un réel changement face à la décadence croissante de la société moderne (je renvoie ici par exemple à la rubrique "Qui sommes-nous ?" du site de Génération FA8, qui fait le même constat). Durant ces années, j'essayais de comprendre comment et où agir le plus efficacement possible. Déçu par la politique (et cela n'est sans doute pas étranger à ma vocation sacerdotale), déçu surtout du manque de clarté et de cohérence que je rencontrais dans nos propres courants de pensée, j'ai compris que le mal dont souffrait la société aujourd'hui était bien plus profond que le seul problème politique : il était devenu aussi un mal religieux. J'ai été de plus en plus convaincu que l'action la plus nécessaire aujourd'hui, le premier bien à rétablir n'était pas dans la politique mais dans le domaine religieux, dans le domaine de la foi (ce n'est pas ici une critique de l'action politique, au contraire ! et je salue le combat de Génération FA8 : il faut des combattants partout, dans le "temporel" et dans le "spirituel"). Avant de faire du bien aux autres et d'agir autour de soi, il faut commencer par faire du bien et agir en soi-même, dans son âme. Voilà en quelque sorte pour ma vocation, mais alors pourquoi choisir l'Institut Mater Boni Consilii ? Parce que **cet institut représente à mes yeux la seule bonne réponse quant à la méthode (le retour aux principes sans concession) et quant à la position théologique (la seule réponse pleinement cohérente)**. Il ne s'agit pas de dire que seul l'Institut Mater Boni Consilii possède la vérité en 2009 (certainement pas ! et il y a des personnes de bonne volonté dans bien d'autres mouvements), mais que l'Institut Mater Boni Consilii offre certainement une alternative à bien des égards unique aujourd'hui. Prenons un exemple, dans le domaine de la foi : la revue de l'Institut s'appelle *Sodalitium*, nom repris du *Sodalitium Pianum* (association Saint-Pie V), ce mouvement voulu et appuyé par le Pape saint Pie X au début du 20^e siècle pour combattre les infiltrations du "modernisme" à l'intérieur même de l'Eglise. Le *Sodalitium Pianum* se revendiquait d'un **catholicisme intégral**. J'espère et je pense que c'est aussi, à notre humble niveau et malgré toutes nos imperfections, l'esprit de l'Institut Mater Boni Consilii.

GENERATION FA8 : Benoît XVI est selon vous un **apostat**. Quels sont les trois points marquants qui peuvent vous permettre d'en arriver à cette conclusion ? Pourquoi aucun haut dignitaire de l'Eglise ne tire cette conclusion ? Par le passé (dès Paul VI) personne de haut placé dans l'Eglise n'en est arrivé à cette extrémité, comment l'expliquez-vous ?

Tout d'abord **NOUS NE PENSONS PAS QUE BENOÎT XVI SOIT APOSTAT**, et je suppose que vous nous confondez avec d'autres mouvements ! Cette confusion, même si je ne doute pas de la bonne foi de ceux qui la font comme vous, est un peu **la tentation de l'amalgame et du simplisme** (deux maladies contagieuses aujourd'hui hélas...). Dans votre question, il y a en réalité deux questions bien distinctes, et qui sont toutes deux très vastes :

1° **La première est d'ordre plus théologique et concerne la "question du Pape"** : que faut-il penser de l'enseignement de Benoît XVI ?¹ Est-il en continuité ou en contradiction avec l'enseignement traditionnel de l'Eglise ? Cette question renvoie bien sûr à tous les changements qui sont intervenus dans l'Eglise à partir du concile Vatican II (1962-1965) promulgués par Paul VI, et de façon plus générale depuis la mort du Pape Pie XII (en 1958).

2° La seconde est d'ordre plus historique et veut comprendre comment tous ces changements inédits dans l'Eglise ont pu avoir lieu.

Nous répondons à ces deux questions dans l'ordre.

¹ La première et dernière question devrait être : Benoît XVI est-il catholique ? Et tout serait plus clair ! Comment alors être LE VICAIRES de Jésus-Christ ? Mais pour l'abbé Le Gal Benoît XVI est catholique !!!

1° Que faut-il penser du concile Vatican II et de ses suites, et des autorités ecclésiastiques qui ont imposé ces changements ?

Tout d'abord il faut dire que cette question, que beaucoup de fidèles catholiques se sont posée dans les années soixante est inédite. Jusque là ce genre de question ne se posait pas à la conscience des catholiques, ou en tout cas jamais de façon aussi forte. Pourquoi ? Parce que jusque là on n'avait jamais rencontré un tel tremblement de terre ecclésiastique. **Certains textes de Vatican II sont en contradiction flagrante avec l'enseignement de l'Église avant Vatican II** : par exemple l'Église a toujours condamné le droit à la liberté religieuse (l'acte de foi est un acte privé toujours libre mais, d'après la foi catholique, on ne peut réclamer devant l'État un droit public et social à exercer librement une autre religion : seule la vérité a des droits, l'erreur peut être tolérée – et il est souvent meilleur de la tolérer en raison des circonstances – mais elle n'a aucun droit en soi), pour s'en convaincre on peut lire l'encyclique *Quanta Cura* du Pape Pie IX ou *Mirari Vos* du Pape Grégoire XVI. Il suffit de penser que les premiers chrétiens ont été persécutés dans l'empire romain justement parce que **LA FOI** qu'ils prêchaient était exclusive : les romains priaient tous les dieux, ils étaient prêts à prier celui des chrétiens aussi, mais les chrétiens refusaient de mettre leur vrai Dieu à égalité avec les autres faux dieux. Ce n'est pas là folie ou extrémisme, comme voudrait le faire croire souvent le monde d'aujourd'hui, mais c'était simple cohérence avec l'Évangile. Comment est-il possible que l'Église catholique ait dit depuis le début que la liberté religieuse est une chose mauvaise en soi, et que le concile Vatican II ait dit, au contraire, que la liberté religieuse est un droit fondé sur la nature même de l'homme ? (**Lors de l'anniversaire de la déclaration des Droits de l'Homme, fin 2008, le Vatican a répété que la liberté religieuse appartenait à la loi naturelle, c'est à dire à ces lois divines absolument irréfornables, et Benoît XVI avait déclaré devant les Démocrates Chrétiens italiens en 2006 que la liberté religieuse est un droit fondamental et irréfornable**). Au-delà de la question de fond de la liberté religieuse, personne ne peut nier qu'il y ait là une **contradiction¹ entre ce qu'enseigne le concile Vatican II et ce qu'enseignait l'Église avant**. Et ce n'est pas un problème d'époque, de circonstances : non, Pie IX et Grégoire XVI d'une part, Paul VI d'autre part disent qu'il s'agit d'un **enseignement irréfornable**... C'est quand même **un gros problème**.

Pour prendre un autre exemple actuel, on peut citer la question de l'**œcuménisme** (par ce terme on désigne désormais le dialogue entre tous les chrétiens : catholiques, orthodoxes et protestants). Avant le concile Vatican II, le catéchisme enseignait qu'on est dans l'Église ou qu'on y est pas (on dit qu'on est "en communion" avec l'Église ou pas "en communion") : on apprenait ce principe avec l'adage "Hors de l'Église point de salut" (qu'il faudrait bien expliquer pour le comprendre exactement). Cela peut sembler dur et extrémiste à beaucoup aujourd'hui, mais c'était² tout simplement cohérent. Le concile Vatican II a inventé, pour les orthodoxes et les protestants, le concept de la "communion imparfaite" avec l'Église : ainsi les orthodoxes et les protestants ont un bien dans l'Église. Au-delà de la question de fond de cette doctrine de l'œcuménisme, personne ne peut nier qu'il y a **une nouveauté qui contredit la foi "d'avant"**³. Cet exemple est actuel parce qu'il décrit la situation dans laquelle se trouve la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X depuis que Benoît XVI a retiré le décret d'excommunication le 21 janvier dernier : la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X se trouve dès lors dans l'étonnante situation de revendiquer un statut (celui de la communion imparfaite) qui est fondé sur une doctrine qu'elle rejette absolument (celle de l'œcuménisme de Vatican II)... Ce n'est pas le maximum de la **cohérence**.

Je voudrais prendre un troisième et dernier exemple, très simple, des problèmes graves que posent le concile Vatican II et ses suites à la conscience de tout catholique : **la réforme liturgique**. Suite à Vatican II est arrivée une chose inimaginable **dans l'Église : le bouleversement de la Messe et de tous les sacrements** dans les années 1968-1975. Pour bien comprendre de quoi il s'agit, rappelons à nos lecteurs que les sacrements sont ces moyens institués par le Christ (qui est Dieu Lui-même) pour donner la grâce aux hommes. Puisqu'ils viennent de Dieu Lui-même, l'Église n'a pas pour rôle de les améliorer, elle n'a d'ailleurs **pas le pouvoir de modifier la nature même de ces sacrements**, mais son rôle est **de protéger et de transmettre fidèlement** ces pierres précieuses de la vie de la grâce en nous. Au lieu de cela, la réforme liturgique a été une **véritable révolution au sens le plus fort qui soit**. Dans un but vraiment catholique ? Pour s'approcher davantage de Dieu ? Non, **dans un but œcuménique**, c'est à dire un but humain et bien peu catholique (voir ce qu'on a dit de l'œcuménisme dans le paragraphe précédent), but avoué à maintes reprises : on pourrait citer des pages et des pages qui le disent. Nous ne citerons que le "père" de la nouvelle messe, Mgr Bugnini : "l'Église a été guidée par l'amour des âmes et le désir de tout faire pour faciliter à nos frères séparés le chemin de l'union, en écartant toute pierre qui pourrait constituer ne serait-ce que l'ombre d'un risque d'achoppement ou de déplaisir" (*Documentation catholique*, 4 avril 1965). C'est une intention très louable et très belle... mais à quel prix ? **au prix de la foi et de la vérité ?** au prix de "toute pierre", même la pierre angulaire ? et ne lit-on pas là implicitement un **mépris incroyable pour l'Église** : cela signifierait que l'Église et tous ses saints, notamment tous ses missionnaires, et surtout les martyrs, n'ont pas eu à cœur eux aussi pendant vingt siècles "l'amour des âmes et le désir de l'union" ? ! Et si Mgr Bugnini a raison, cela signifie que Benoît XVI, en permettant de nouveau la Messe de Saint Pie V, s'oppose désormais depuis juillet 2007 à "l'amour des âmes et le désir de l'union" ? Permettez-nous de douter de la pureté d'intention de Mgr Bugnini et de ses collègues.

¹ Simplement "contradiction" ? Un peu court ! comme très souvent dans cette interview. Après avoir souligné cette "contradiction", il aurait été utile de préciser (surtout à des jeunes !) qu'une telle contradiction oblige la conclusion que si l'Eglise d'avant est **certainement** l'Eglise Catholique, l'Eglise de Dieu, celle issue de Vatican II, ne peut être l'Eglise Catholique, ne peut être l'Eglise de Dieu ! Et donc le père de l'église conciliaire n'est pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais son adversaire : Satan ! Une fausse "pédagogie" (quels saints auraient enseigné comme cela ?) se trompe et trompe ! **Cette pédagogie n'est pas meilleure que celle de la FSSPX.**

La sainte Eglise Catholique ne peut ni se tromper, ni nous tromper, la secte dite "église conciliaire" se trompe et trompe ceux qui veulent bien être trompés.

² Non : c'est, c'est toujours, et non : c'était.

³ Non : la foi ; la foi de toujours

Voilà en vérité des pensées très peu catholiques et très peu charitables, mais bien **révolutionnaires**. La nouvelle messe n'est pas tout, et on pourrait encore parler des cérémonies du baptême qui ont été dévastées, du sacrement de la confirmation où on utilise désormais parfois une huile (pour le Saint-Chrême qu'utilise l'évêque en faisant une onction sur le front du catholique) qui a été considérée comme invalide pendant vingt siècles (toute huile végétale qui ne soit pas l'huile d'olives), ou encore de l'extrême-onction (le sacrement des mourants) qui est donné désormais parfois dans des conditions (en l'absence de danger de mort) où l'Église l'a toujours considérée **invalide** pendant vingt siècles¹.

Comme vous le comprenez, il ne s'agit pas de petites modifications superficielles ou de problèmes passagers, mais bien de **difficultés essentielles**². Pour finir avec un argument très simple à comprendre pour tous : la nouvelle messe est acceptée par les protestants. La vision qu'ont les protestants de la Messe est à l'opposé de la foi catholique, inconciliable avec elle : les catholiques croient à la présence réelle (la présence de Dieu dans l'hostie consacrée) et pour les catholiques la Messe est essentiellement un sacrifice (le Très Saint Sacrifice de la Messe, qui renouvelle réellement sur l'autel le Sacrifice du Calvaire réalisé il y a 2000 ans à Jérusalem) ; les protestants refusent absolument la présence réelle (pour eux l'hostie reste du pain et seulement du pain) et la messe n'est pas un sacrifice (Luther, le premier fondateur du protestantisme, avait cette conception en horreur) mais sert à commémorer, à nous souvenir du Sacrifice du Calvaire. Or les théologiens protestants disent que la nouvelle messe de Paul VI est bonne pour eux aussi :

- "Avec la nouvelle liturgie, des communautés non-catholiques pourront célébrer la Sainte Cène avec les mêmes prières que l'Église catholique. Théologiquement c'est possible" (Max Thurian, célèbre luthérien de Taizé, *La Croix*, 30/05/1969).

- "Rien dans la messe maintenant renouvelée ne peut gêner vraiment le chrétien évangélique" (Siegvalt, théologien protestant, *Le Monde* 22/11/1969).

- Deux canons nouveaux (c'est à dire deux nouvelles versions de la prière essentielle de la messe) de la nouvelle messe présentent une "structure qui correspond à la messe luthérienne" (F. Schultz, célèbre théologien protestant, 15/05/1972)

Comprenez bien : il ne s'agit pas d'abord d'un problème de latin, ni de sens dans lequel tourner l'autel, ni des éventuels abus qui ont lieu un peu partout, mais de ce qu'est la nouvelle messe elle-même dans sa célébration la plus rigoureuse et la plus digne... On ne peut pas même dire que la nouvelle messe est ambiguë, qu'elle peut avoir un sens catholique et un sens protestant : c'est impossible si on a une idée de l'abîme qui sépare la théologie protestante de la foi catholique sur la Messe ! On ne peut que conclure que la nouvelle messe est protestante : est-ce trop dur, est-ce une conclusion extrémiste ? Non, c'est simplement cohérent après la lecture de l'opinion des théologiens protestants les mieux préparés (nous renvoyons vos lecteurs à d'autres ouvrages sur tous les détails de la réforme liturgique). Si maintenant vous réalisez que la Messe est ce que l'Église a de plus précieux pour Dieu (pour rendre le culte d'adoration à Dieu), pour elle-même (pour la vie surnaturelle qui l'anime) et pour les hommes (c'est le moyen le plus efficace pour obtenir de Dieu les grâces dont nous avons besoin), vous comprenez que la situation est objectivement extrêmement grave.

Nous terminons en précisant que – contrairement à ce qu'a dit Benoît XVI en juillet 2007 dans le *Motu Proprio Summorum Pontificum* qui "libéralise" la Messe traditionnelle – l'intention de Paul VI était bel et bien d'interdire la célébration de la Messe traditionnelle (Discours consistorial du 24 mai 1976) : "L'adoption du nouvel *Ordo Missæ* n'est certainement pas laissée à la libre décision des prêtres ou des fidèles (...). Le nouvel *Ordo Missæ* a été promulgué pour prendre la place de l'ancien, après une mûre délibération et afin d'exécuter les décisions du Concile". (Nous ne sommes pas les seuls à le dire. Récemment, l'abbé de Tanoüarn, un prêtre en pleine communion avec Benoît XVI, l'admettait lui aussi, sur Radio-Courtoisie).

Voilà donc un fait bien établi : il y a des contradictions (nous n'avons cité que la liberté religieuse, l'œcuménisme et la réforme liturgique), mais le désastre de Vatican II va bien au-delà – collégialité (on pourrait citer un récent discours de Benoît XVI lors de l'angélus en février 2009), personnalisme, théologie de l'épiscopat, etc. – et touche à peu près tous les domaines de la foi catholique) **insolubles entre avant Vatican II et après, des contradictions qui ne sont pas qu'apparentes, ni sur des points secondaires et qui peuvent évoluer, mais des contradictions sur les points définitifs de la foi et sur ce que l'Église compte de plus précieux. Il y a une vraie rupture, une rupture doctrinale profonde et sans aucun précédent.**

Toutes ces réformes engagent l'autorité de Paul VI qui les a imposées : **sont-elles conformes ou opposées à la foi catholique ?** "A cette Foi, néanmoins, la conscience catholique est liée pour l'éternité. Le vrai catholique est donc mis, par la promulgation de la nouvelle messe, dans une tragique obligation de choix" (comme le dit une étude sur la nouvelle messe d'un théologien célèbre avant le concile, le Père Guérard, étude remise à Paul VI par deux cardinaux). De quel choix s'agit-il ? D'accepter ces réformes (mais alors refuser ce qu'était la foi catholique jusqu'ici) et donc l'autorité qui les promulgue, ou refuser ces réformes et l'autorité qui les a imposées (c'est à dire refuser l'autorité³ de Paul VI, refuser de reconnaître en Paul VI le Pape de l'Église catholique, le Vicaire du Christ) : il n'y a pas de troisième choix⁴. Cela peut pa-

¹ **Pas un mot sur le sacrement de l'ordre et sur le nouveau rituel des sacres !** Cette omission **calculée** est bien significative de la position gênée de l'Institut sur ce grave problème depuis de nombreuses années (cf. la correspondance entre M. Philippe Bourcier de Carbon et M. l'abbé Ricossa).

² Mais M. l'abbé Le Gal ne pose pas les bonnes questions, cf. note page précédente.

³ Répétons sans cesse : ce n'est pas le problème de l'autorité [M. l'abbé Belmont fait toujours la même erreur (?)]. Il s'agit d'une réalité beaucoup plus vaste ; il s'agit de la nature de l'église conciliaire qui ne peut être l'Eglise Catholique. Verrua, Sodalitium, comme l'abbé Belmont pensent et disent que la secte conciliaire est "matériellement" l'Eglise catholique ! c'est perpétrer une **hérésie ABOMINABLE**.

⁴ **C'est faux. Il n'y a pas de choix à faire : la réalité s'impose : cette Révolution conciliaire a été faite par les ennemis de l'Eglise catholique qui ont éclipsé la sainte Eglise pour imposer une nouvelle église, détruisant tout le passé.**

Et malheureusement, M. l'abbé Le Gal en enseignant et défendant la thèse de l'Institut, fait lui aussi perdre la Foi à ses fidèles. Pour lui la sainte Eglise peut se tromper, peut nous tromper. **Abominable blasphème !**

raître dur et extrémiste, surtout qu'il s'agit d'une affirmation très difficile à accepter pour un catholique, d'une affirmation exceptionnelle et très dure à entendre, mais à nos yeux c'est tout simplement cohérent. Ce **refus de reconnaître Paul VI comme Pape**¹ s'applique de la même manière à Jean-Paul II et à Benoît XVI puisque eux aussi professent les mêmes erreurs, et eux aussi défendent (et même célèbrent chaque jour) la nouvelle messe. Remarquons tout de suite que ceux qui défendent cette affirmation (c'est à dire qui affirment, pour parler en terme plus théologiques, la vacance du Siège Apostolique) le font pour des motifs de foi avérés, non pas pour des impressions ou pour des probabilités, ni pour des sentiments.

Il faut tout de suite rappeler que ces conclusions, si dures semblent-elles, s'appuient sur d'autres points très solides de la foi, notamment la sainteté et l'infaillibilité de l'Église. L'Église ne peut se contredire dans son enseignement quand elle parle de la foi et de la morale (infaillibilité dogmatique), l'Église ne peut rien donner de mauvais aux fidèles, dans la liturgie notamment (infaillibilité pratique). Nous ne prendrons qu'un exemple très simple à comprendre : le plus grand des docteurs de l'Église (pour cela on l'appelle le "docteur commun", qu'on peut tous suivre communément), saint Thomas d'Aquin (1225-1274) enseigne que le simple fait que l'Église accepte un rite liturgique dans les sacrements nous garantit que ce rite liturgique est efficace (il fait venir la grâce), bon pour nos âmes, sanctifiant. Donc pour saint Thomas d'Aquin la bonté d'un rite liturgique vient directement de la sainteté de l'autorité qui le promulgue. A contrario, si un rite est mauvais (comme la nouvelle messe qui plaît aux protestants et leur va très bien), **il ne peut venir de l'Église**. Il y aurait beaucoup d'autres choses à dire, mais l'essentiel du raisonnement de ceux qui défendent la vacance du Siège est là. Nous ajoutons simplement qu'on peut trouver sur le site internet de notre revue *Sodalitium*, dans différents numéros de la revue *Sodalitium*, tous les détails et les citations qui apportent de nombreuses preuves à ce raisonnement, notamment sur l'infaillibilité et la sainteté de l'Église (notamment le n°47).

Pour conclure sur cette question, je souhaite ajouter que cette conclusion ne suffit pas à elle-même à résoudre tout ce débat sur la situation de l'Église aujourd'hui : elle fait venir d'autres interrogations (notamment celle de savoir si l'Église peut continuer sans un Pape à sa tête ?²). Pour être exact, il faut alors préciser que l'Institut Mater Boni Consilii embrasse la position théologique du Père Guérard (1898-1988, ce célèbre théologien catholique que nous avons déjà cité était membre de l'Académie Pontificale de Saint Thomas, ancien enseignant à l'Université Pontificale du Latran et à l'université dominicaine du Saulchoir en France), plus connue sous le nom de "Thèse de Cassiciacum"³ (du nom de la revue de théologie dans laquelle elle a été publiée). Selon cette position, nous nous estimons **contraints par la foi à refuser à Paul VI et à ses successeurs l'autorité pontificale, mais nous reconnaissons leur élection par le conclave ; et nous affirmons aussi qu'ils restent, au sens strict du terme, catholiques (bien qu'ils professent des doctrines qui ne sont pas celles de la foi catholique, mais les deux choses ne sont pas contradictoires)**. En termes scolastiques et selon la distinction enseignée déjà auparavant par le grand commentateur de saint Thomas aux XV^e-XVI^e siècle, le cardinal Cajetan, puis reprise par saint Robert Bellarmin, ils sont "papes" matériellement mais pas formellement (une matière sans forme, un peu comme un corps sans âme pour l'autorité)⁴, pour la raison que, ne poursuivant pas le bien de l'Église et enseignant l'erreur et l'hérésie (il est bien entendu que l'élu du conclave peut poser un obstacle interne, conscient ou non, à la grâce), s'ils ne rétractent pas d'abord leurs propres erreurs, ils ne peuvent en aucune façon recevoir de Jésus-Christ l'autorité pour gouverner, enseigner et sanctifier l'Église.

2° Pourquoi aucun haut dignitaire de l'Église ne tire cette conclusion ? Par le passé (dès Paul VI) personne de haut placé dans l'Église n'en est arrivé à cette extrémité, comment l'expliquez-vous ?

Cette deuxième partie de la question est plus historique et humaine que théologique⁵. Nous y apporterons plusieurs réponses.

¹ Il ment. Ils reconnaissent Benoît XVI, Paul VI, etc. comme Papes "materialiter" de l'Église catholique. Je dis et répète que ces papes sont de vrais papes de la secte conciliaire, mais en aucun cas (même pas "materialiter") de la sainte Église Catholique. Ce sont des anti-Christ, usurpateurs sur le siège de Pierre.

² Il ne faut pas seulement poser la question mais surtout y répondre.

³ Verrua et M. l'abbé Le Gal abusent de La Thèse défendue par Mgr Guérard. Lire http://www.a-c-r-f.com/documents/soda-13_Mgr-G-de-L.pdf qui précise la pensée de Mgr Guérard et infirme la position actuelle de Verrua. Nous sommes obligés de dire qu'ils mentent (parler avec l'intention de tromper).

⁴ **Il est exact que le "materialiter" et le "formaliter" sont distincts, mais ils ne peuvent pas être séparés. Un Pape "materialiter" seul, n'existe pas. Prenons une comparaison : une voiture comprend un moteur et une carrosserie qui sont bien distincts. Mais une voiture sans moteur n'existe pas : ce n'est qu'une carrosserie ! Un pape sans forme est un homme ordinaire, en aucun cas un Pape, comme un corps sans âme est un cadavre. En focalisant sur l'aspect "formaliter" du "pape", on occulte le vrai "materialiter". Tout homme (vir) CATHOLIQUE est matériellement "pape", ce qui donne la forme est l'élection et l'acceptation.**

⁵ ??? Vous êtes bien "fils d'Ecône" ! Pour nous elle est plus théologique, qu'historique et humaine. Elle n'est même que théologique. Là est notre différence essentielle qui explique notre différence d'analyse, notre différence d'observation du réel, notre différence des arguments et surtout des solutions. Nous divergeons complètement sur la nature de l'Église. Votre position est avant tout naturaliste, la nôtre avant tout surnaturelle. Lisez attentivement *La Conjuration antichrétienne* de Mgr Delassus, et plus particulièrement les chapitres 53 et 54. Vous comprendrez alors la différence entre tout ce qui est issu d'Ecône (dont l'abbé Belmont, Mgr Sandborn, l'Institut, etc.) et ceux qui ont lu et compris Mgr Delassus. La catastrophe conciliaire n'est pas le succès de modernistes, elle est le châtement annoncé par La Salette, message que vous vous obligez à occulter pour enseigner votre thèse minable, mérité par les péchés, les trahisons de la chrétienté. N'avez-vous pas observé que plus de 2500 évêques, tous docteurs en sciences ecclésiastiques, tous ayant grâce d'état, tous ayant non pas seulement trahi, mais surtout apostasié ? Avec l'avènement de Jean XXIII, Dieu leur avait retiré la "pierre angulaire", et avec un faux pape, "le troupeau a été dispersé".

a) Même s'il était vrai qu'un haut dignitaire de l'Église n'ait tiré cette conclusion, les arguments de foi avancés auparavant demeurent : les contradictions sur la foi demeurent. Or ce genre d'argument humain ne peut rien devant les certitudes de la foi (nous rappelons que la foi est une **certitude**, non pas un sentiment, ni même une probabilité, la foi est certaine par son essence même : **elle se fonde sur l'autorité de Dieu**).

b) Même s'il était vrai qu'aucun haut dignitaire de l'Église n'ait tiré cette conclusion, on peut comprendre cela en voyant d'autres faits similaires. Comment est-il possible par exemple que l'avortement soit légalisé (et demain l'euthanasie), qui plus est dans des sociétés démocratiques (donc avec l'aval de la majorité de la population) ? Comment est-il possible que les Allemands aient mis Hitler au pouvoir et l'aient laissé déclarer la guerre tout autour de lui jusqu'à saigner à mort l'Allemagne elle-même ? Comment est-il possible que la France soit dans une décadence aussi effrénée (et qui ne s'arrête pas) sans que nos gouvernants successifs y mettent un terme ? On peut dire que la population est manipulée, que des groupes réalisent ce travail de sape dans l'ombre, ou trouver d'autres arguments humains : **c'est la même chose dans l'Église** qui est aussi une société humaine (exactement l'Église est une société à la fois humaine et divine, et le côté divin est plus important en elle que le côté humain, mais ce côté humain reste... humain !)¹. Si vous lisez l'histoire du concile (par exemple les livres bien connus désormais : *Le Rhin se jette dans le Tibre* de Ralph Wiltgen, *Iota Unum* de Romano Amerio), il est désormais établi que des minorités ont influencé le concile dans l'ombre. Dans le titre du premier livre cité ici, le Rhin désigne les évêchés d'Allemagne (l'abbé Joseph Ratzinger était alors présent comme théologien du cardinal Frings, l'un des chefs de file du courant progressiste), de France et du Benelux. D'autre part, l'un des éléments psychologique et sociologique à prendre en compte pour comprendre comment cette révolution a pu avoir lieu est le désir enivrant de s'adapter au monde qui a pu s'emparer d'un grand nombre de prêtres, des évêques et des cardinaux (le Pape saint Pie X a écrit déjà avec angoisse, il y a un siècle, que cette perversion profonde des esprits avait touché même des évêques). Notamment ce désir épouse parfaitement l'idée, généralisée en Occident depuis la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, que la société et la pensée humaine évoluent nécessairement (on peut l'appeler évolutionnisme, ou progressisme, ou modernisme dans la religion catholique). On retrouve cela chez tous nos contemporains (qui pensent tous que la religion doit s'adapter, mais la religion n'est-elle pas le rapport de l'homme à Dieu ? or Dieu change-t-Il ?...), et même en-dehors de l'Église (tous les débats de société sur l'avortement, la contraception, l'euthanasie, l'homosexualité, l'homoparentalité le montrent).

c) La situation de l'épiscopat en France, après le concile et encore aujourd'hui, donne une réponse éclatante à votre question : comme le rappelle souvent **Jean Madiran**, aucun évêque français ne s'est opposé publiquement au moment du vote de la loi sur l'avortement, en 1975. C'est incroyable ! Et pourquoi ce silence ? Parce qu'ils faisaient partie des progressistes, ou des lâches. C'est triste, mais c'est très humain. Encore maintenant, les évêques français ne perdent jamais une occasion de s'opposer à la ligne moins progressiste de Benoît XVI : ils ont fait tout le possible, de façon parfois très peu élégante et très peu pastorale, depuis juillet 2007 pour s'opposer à "libéralisation" de la Messe de Saint-Pie V, ou pour prendre position contre la levée, par Benoît XVI en janvier dernier, de l'excommunication des évêques de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X...

d) Il faut rappeler que le concile Vatican II s'est déroulé à beaucoup d'égards comme **une révolution dans l'Église** (récemment, sur Radio Courtoisie, l'abbé Guillaume de Tanoüarn parlait lui-même à propos de Vatican II d'une "révolution"). Ici il est opportun de rappeler qu'au début du concile a eu lieu comme un double coup d'État :

1° Rejet de la liste des Pères proposés par le secrétaire du concile (Mgr Felici) d'après les commissions préparatoires comme étant aptes à être élus aux commissions conciliaires : ce rejet a eu pour but de mettre en place des hommes plus progressistes. Romano Amerio décrit cet épisode : "Le cardinal Liénart, l'un des neufs présidents (du concile), ayant demandé au cardinal Tisserant, qui présidait, la permission de parler, et celle-ci lui ayant été refusée conformément au règlement (...), rompant la légalité (et cela aux applaudissements de l'assemblée) s'empara du microphone, etc." Le très sérieux Romano Amerio (qui reconnaît Paul VI et ses successeurs et n'a rien à voir avec l'Institut Mater Boni Consilii) parle lui-même "d'une rupture de la légalité", mais toujours avec l'appui de Jean XXIII, et se pose même la question d'une **éventuelle "conspiration"**.

2° tous les schémas préparatoires, ces textes qui avaient été préparés par des commissions préparatoires compétentes lors d'un incroyable travail de maturation de plus de trois ans avant le concile lui-même, et qui devaient servir de base aux travaux du concile, toute cette matière théologique (sauf le schéma sur la liturgie, parce qu'il était suffisamment ambigu pour les progressistes comme le montre la réforme liturgique qui en le dernier fruit) a été arbitrairement rejetée en bloc, au début du concile, par une minorité progressiste (avec l'appui, nécessaire, de Jean XXIII). La marche du concile "fut investie par les forces progressistes. Nous l'avons éprouvé, senti, et quand je dis 'nous', j'entends la majorité des Pères du concile à ce moment-là" témoigne Mgr Lefebvre (dans sa biographie écrite par Mgr Tissier de Mallerais). Le cardinal Tisserant témoignera auprès de Jean Guilton que ce refus avait été prémédité par un groupe d'évêques dont il faisait partie.

e) Il est essentiel de comprendre que ce double coup d'État s'est accompli avec le soutien actif de Jean XXIII puis de Paul VI. C'est là **l'argument essentiel** : avant Vatican II, il était inimaginable pour des évêques et des cardinaux de s'opposer à la volonté du souverain pontife, surtout dans les circonstances si solennelles d'un concile. On le comprendra mieux quand nous parlerons, à la question suivante, de la place du pape dans la foi catholique (**l'obéissance au Pape est la chose la plus catholique au monde**). La plupart de ceux qui ont eu des doutes se sont inclinés devant la volonté

N'en est-il pas de même pour les différentes chapelles de La Tradition ? Pour voir clair, il faut croire et fier ce qui a toujours été cru et fait et surtout rejeter toute nouveauté, y compris LA THESE !

¹ C'est faux et grave. Très grave. L'Église ne peut ni se tromper, ni nous tromper. M. l'abbé cette erreur (erreur ?) devrait vous inquiéter gravement. C'est ainsi que les clercs des générations précédentes ont perdu la Foi et sont probablement en enfer. Lecteurs comprenez la gravité de telles erreurs (?) et combien se confier à de tels prêtres est dangereux. Ce n'est pas par plaisir que nous écrivons cela, mais nous voulons aller au ciel et ne transiger en rien sur La Foi (même pour ne pas contrarier un clerc). **Seule la vraie et complète Foi Catholique nous assure le ciel.**

manifeste de Jean XXIII puis de Paul VI. Ici il faut faire un travail d'historien pour se replacer dans le contexte si différent du nôtre. C'est ainsi que Mgr Lefebvre a fini par apposer sa signature sur tous les documents conciliaires, y compris celui de la liberté religieuse, alors qu'il l'a combattu pendant le concile et jusqu'à sa mort. Certains diront qu'ils ont été clairement convaincus **que Paul VI n'était pas Pape** seulement au moment de la promulgation de la nouvelle messe, en 1969, soit quatre ans après le concile. Pendant le concile, il était humainement presque impossible d'arriver clairement à une conclusion aussi incroyable : les hommes ont besoin de temps pour comprendre. On peut citer encore l'épisode de la signature du schéma préparatoire sur la liturgie (le schéma qui allait être présenté aux Pères du Concile, le seul qui ait été gardé parce qu'il était suffisamment progressiste) : "Jean XXIII appela son Secrétaire d'État [le cardinal Amleto Cicognani] et le pria d'aller trouver son frère [le cardinal Gaetano Cicognani, président de la Commission pré-conciliaire pour la liturgie], et de ne revenir qu'une fois que le schéma aurait été dûment signé. Le 1^{er} février 1962, le Secrétaire d'État alla donc voir son frère dans son bureau et l'informa du désir du Souverain Pontife. (...) Le vieux cardinal était au bord des larmes, il agitait le document en disant : 'On veut me faire signer ça, je ne sais que faire'. Puis il posa le texte sur son bureau, prit une plume et signa. Quatre jours plus tard, il était mort" (Ralph Wiltgen, *Le Rhin se jette dans le Tibre*).

Pour faire comprendre l'importance du poids de l'autorité de Paul VI contre toute réaction, on doit citer un épisode héroïque de la vie du Père Guérard. Ce dernier a enseigné la théologie pendant de nombreuses années à l'université du Latran à Rome (l'université du Pape, la première université du monde catholique). En 1968 il a reçu un hommage public appuyé de ses pairs pour toute son œuvre théologique. En 1969, dès l'année suivante et malgré sa grande autorité de théologien à Rome, il a été renvoyé du Latran comme un malpropre après son opposition déterminante à la nouvelle messe : cela vous fait comprendre ce que risquait les hauts dignitaires de l'Église qui s'opposaient publiquement à Paul VI... Hélas il ne s'en est pas trouvé beaucoup d'aussi courageux que le Père Guérard. C'est triste, mais n'est-ce pas, hélas, profondément humain ? (cette lâcheté¹ ou ce désir des reconnaissances et des titres, appelons-la comme on veut, est encore plus présente hors de l'Église, bien entendu).

f) La question, tout à fait légitime, que vous posez s'explique aussi par une grande ignorance des événements : ce n'est pas un reproche que nous vous faisons, mais une constatation hélas quasi générale, surtout auprès des jeunes, même des jeunes "traditionalistes"². En deux mots, rappelons simplement que

1° la position prédominante du "traditionalisme" à ses débuts (dès 1962) était celle de la vacance du Siège,

2° que c'est la FSSPX (surtout par l'aura de son fondateur) qui a détourné à elle à partir de 1975-1976 ce mouvement "traditionaliste".

Pour le lecteur curieux d'en savoir plus, on peut trouver de nombreuses citations et preuves historiques sur le site de notre revue *Sodalitium*.

g) Pour finir, il faut tout de même affirmer que de nombreuses réactions de hauts dignitaires de l'Église se sont faites entendre pour s'opposer à toutes ces réformes (lire pour cela l'histoire du concile, et notamment du *Coetus internationalis Patrum* emmené par Mgr Carli). On pourrait citer notamment Mgr Ngo Dinh Thuc, archevêque au Vietnam, ou encore l'évêque d'Aoste en Italie qui a quitté le Concile, trop écœuré par ses innovations, et il y en eut beaucoup d'autres. On pourrait citer, contre la réforme liturgique, nombre de hauts dignitaires de la curie romaine qui ont refusé la nouvelle messe et ont continué à célébrer (mais souvent en secret : on ne l'a su qu'après leur mort) la Messe latine de toujours. On doit citer aussi l'opposition du groupe de théologiens et de canonistes qui se sont opposés à la nouvelle messe avec le *Bref Examen Critique de la nouvelle messe*, dont le rédacteur principal fut le Père Guérard (nous possédons les manuscrits de ce *Bref Examen Critique* rédigés de la main même du Père Guérard). Il faut citer encore l'autorité des cardinaux Ottaviani (Préfet du Saint-Office jusqu'en 1968, donc le "numéro 2 ou 3" du Vatican, en charge de la pureté de la foi) et Bacci pour appuyer leur action (ils n'ont été que deux à signer le *Bref Examen Critique* parce que le texte a été rendu public plus tôt que prévu, contre l'avis des auteurs : une fois public, personne n'osait plus le signer ! Soulignons que ce *Bref Examen Critique* reste, après 40 ans, le texte de référence pour tous ceux qui s'opposent à la nouvelle messe, même pour Jean Madiran, pour la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X ou pour les communautés traditionnelles qui sont revenue dans la pleine communion avec Vatican II. Voir à ce sujet différents témoignages passionnants sur l'histoire du "traditionalisme", et citons leur terrible et désormais célèbre affirmation : **la nouvelle messe "s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la sainte Messe, telle qu'elle a été formulée (au) concile de Trente"** (c'est à dire au concile qui s'est précisément opposé au protestantisme, au 16^e siècle). Enfin, il faut citer l'une des principales figures de cette opposition : Mgr Lefebvre (rappelons en deux mots qui il a été : archevêque de Dakar, délégué apostolique pour l'Ouest africain – dont le Pape Pie XII dira qu'il était son "meilleur délégué apostolique", un délégué apostolique est l'équivalent de nonce pour les pays de mission –, assistant au Trône pontifical, membre de la Commission préparatoire au Concile, supérieur général de la plus importante congrégation missionnaire à son époque : la Congrégation du Saint-Esprit, les Spiritains). Aux côtés de Mgr Lefebvre depuis le concile, il ne faut pas oublier Mgr de Castro Mayer (évêque brésilien). Aucun d'eux, nous direz-vous, n'a soutenu que Paul VI n'était plus Pape ? Il ne fait aucun doute que Mgr Lefebvre l'ait dit et écrit à maintes reprises (il a été jusqu'à parler "d'anti-Christ"). Il ne fait aucun doute non plus pour Mgr de Castro-Mayer. Pour les autres, ils n'ont pas osé hélas, mais lire par exemple le cardinal Ottaviani, Préfet du Saint-Office lire que la nouvelle messe est contraire au concile de Trente, c'est, en théologie romaine, lire implicitement un doute sérieux sur la légitimité de Paul VI.

¹ On se doit de noter que cette lâcheté est aussi celle de nombreux clercs de la Tradition.

² C'est le moment de souligner que si ces jeunes n'ont pas été enseignés, la responsabilité en revient aux clercs de la FSSPX, en particulier l'abbé Grégoire Célier (15 ans, directeur de la revue *Fideliter*), qui ont omis de le faire et dont ils devront rendre compte. Partout la seconde génération de la Tradition n'est pas convertie !

GENERATION FA8 : Quels commentaires faites-vous concernant l'action de feu Monseigneur Lefebvre et de ses positions théologiques ? Comment considérez-vous actuellement l'action de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X et ses positions théologiques ?

Nous avons bien connu la FSSPX puisque nous avons été l'un de ses fidèles pendant plus de dix ans (nous étions notamment présent à l'enterrement de Mgr Lefebvre à Écône en 1991). Nous avons rappelé quelle figure de premier plan a été Mgr Lefebvre dans l'Église avant le concile. Pendant le concile il a été également l'un des principaux opposants aux réformes progressistes. Après le concile, il a fondé la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX), et a incarné à partir de 1975 l'opposition des "traditionalistes" aux nouveautés conciliaires. Ajoutons que nous lui sommes nous-mêmes redevables puisque **sans lui nos supérieurs n'auraient pas été prêtres et donc n'auraient pas fondé l'Institut Mater Boni Consilii. Nous sommes essentiellement d'accord avec la FSSPX sur les critiques de fond, que la foi nous impose de faire, contre le concile Vatican II et ses suites. La grande divergence qui nous distingue de la FSSPX est la "question du pape"¹ : que faut-il penser de Paul VI et de ses successeurs ? Sont-ils réellement les Vicaires du Christ ?**

Face aux contradictions conciliaires que nous avons décrites, les principes de la foi (surtout² le dogme de l'infaillibilité, et la sainteté de l'Église) contraignent d'après nous le catholique à **refuser l'autorité de Vatican II et donc de Paul VI**. Nous avons déjà expliqué notre point de vue, qui nous semble cohérent. La FSSPX a pris une autre direction : **refuser à tout prix de remettre en cause l'autorité de Paul VI, et cela par principe**. Donc avant même de réfléchir à la foi, la FSSPX n'avait plus qu'une alternative : **dire que le Pape peut se tromper, c'est à dire diminuer le dogme de l'Infaillibilité pontificale (mais nier un dogme, le diminuer simplement, c'est déjà ruiner tout l'édifice de la foi)**. Avec le temps, cette erreur s'est toujours davantage amplifiée. Aujourd'hui la FSSPX en est arrivée à enseigner à ces fidèles qu'il est **normal de désobéir quotidiennement au Pape. C'est une énormité : au contraire, ce à quoi on reconnaît d'abord un catholique, c'est à sa soumission au Pape**³ (mais la soumission au Pape et la soumission à la foi ne sont pas aveugles, l'enseignement du Pape et la foi ne vont jamais contre la raison : ils ne peuvent pas être contradictoires avec les données passées de la foi, voilà ce qui nous empêche de reconnaître Paul VI). Quel étrange paradoxe ! **C'est nous qui ne pouvons pas reconnaître l'autorité de Paul VI et de ses successeurs qui défendons le plus la grandeur et la dignité du Pape dans la foi et son importance pour le salut !** Mais essayons de montrer cela.

Le souverain pontife de l'Église catholique est le successeur de Pierre, le Vicaire du Christ ("le doux Christ sur la terre" selon l'expression de sainte Catherine de Sienne), auquel est due non seulement subordination hiérarchique, mais "vraie obéissance, non seulement dans les questions qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui touchent à la discipline et au gouvernement de l'Église" (Vatican I, *Pastor æternus*, DS 3060 et 3064). Démontrer que nous nous trompons sur Paul VI et ses successeurs signifie leur appliquer ce qu'écrit le Concile Vatican I à propos du Pontife romain : "la primauté apostolique, que le Souverain Pontife [Paul VI et ses successeurs pour la FSSPX] en tant que successeur de Pierre, Chef des Apôtres, possède dans l'Église universelle comprend aussi le pouvoir suprême du magistère (...). En effet les Pères du IV^e Concile de Constantinople, suivant les traces de leurs ancêtres, éminent cette solennelle profession de foi : 'La condition première du salut est de garder la règle de la foi orthodoxe. On ne peut en effet négliger la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui dit 'Tu es Pierre, et sur cette pierre Je bâtirai Mon Église' (Mt 16, 18). Cette affirmation se vérifie dans les faits, car **la religion catholique a toujours été gardée sans tache dans le Siège Apostolique [3065-3066] et la doctrine catholique toujours professée dans sa sainteté**⁴. (...) Ce charisme de vérité et de foi

¹ Malheureusement M. l'abbé Le Gal et tout l'Institut fait la même erreur que la FSSPX, en ramenant tout le problème de la crise sur le Pape. Répétons continuellement, répondant à l'erreur de l'Institut qui la répète sans cesse, que **ce n'est pas le problème du Pape**. Le problème est beaucoup plus grave : une secte *gnostico-maçonnico-œcuménico-cabalistico-mondialistico*, mais surtout *diabolico* a éclipsé la sainte Église catholique pour apparemment la détruire.

L'Institut et tous les tenants de "La Thèse" font **la même erreur fondamentale** que la FSSPX. **Ils ramènent tout au problème du Pape**. Que faut-il penser de l'église conciliaire ? Est-elle réellement l'Église Catholique ? ne les intéresse pas, alors que les réponses à ces deux dernières questions sont pourtant évidentes et éclairantes ...mais contraires à la thèse !

Toute la démonstration qui suit est inutile, voire nocive, car ce bla-bla pseudo théologique trouble les esprits. C'est ainsi que les membres de l'Institut sont des troublés. A la pseudo-théologie, nous préférons l'enseignement du catéchisme résumé dans **L'acte de Foi**. Et ce n'est ni amalgame, ni simplisme, comme dénoncé plus haut. C'est simplement vrai et simple.

² Surtout **L'ACTE DE FOI**.

³ !!! Ce à quoi on reconnaît un catholique, c'est **d'abord** à sa soumission à l'Église, à La Foi et donc soumission obligatoire au Pape. Oui ou Non, ces papes conciliaires de la nouvelle religion conciliaire sont-ils catholiques ? Plus haut vous nous l'avez assuré. Voilà notre **divergence gravissime et irréductible**. Pour nous, en dénonçant que vous les croyez catholiques, nous oblige à conclure que l'Institut, l'abbé Ricossa, l'abbé Le Gal, etc. ne sont pas catholiques. Accusation gravissime, mais incontournable. Pour ce qui est de la Foi, un catholique, un vrai, ne peut transiger sur rien (cf. *Satis cognitum*). Pour un vrai catholique il est prudent d'éviter toute participation à leur ministère, en dehors des sacrements.

Comment ne pas être scandalisé par l'abbé Belmont qui accepte de marier ses fidèles (mariage Cazalas-Ramires) dans une église conciliaire. Pur entre les purs, il interdira au frère du marié, M. l'abbé Cazalas, de recevoir les consentements, de célébrer la messe de ce mariage, mais se permettra de dire la messe sur un autel profané.

⁴ Comprenez-vous ce que vous écrivez ? Une telle phrase ne permet qu'une seule conclusion : la secte conciliaire ne peut être la sainte Église Catholique.

à jamais indéfectible, a été accordé par Dieu à Pierre et à ses successeurs en cette chaire afin qu'ils remplissent leur haute charge pour le salut de tous, afin que le troupeau universel du Christ, écarté des nourritures empoisonnées de l'erreur, soit nourri de l'aliment de la doctrine céleste, afin que toute occasion de schisme étant supprimée, ***l'Eglise soit conservée tout entière dans l'unité***¹ et qu'établie sur son fondement, elle tienne ferme contre les portes de l'enfer" (Concile Vatican I, *Pastor æternus*, DS 3071-3075). Si Paul VI et ses successeurs sont réellement Papes, il faut aussi leur appliquer ce qui a été défini relativement à l'obligation de l'obéissance au Pape pour sauver son âme : "dès lors, nous déclarons, disons, ***définissons et prononçons qu'il est absolument nécessaire au salut, pour toute créature humaine, d'être soumise au Pontife romain***". (Boniface VIII, *Unam sanctam*, DS 875) ; "aucun homme (...) ne peut être sauvé à la fin en dehors de cette Eglise et l'obéissance aux Pontifes romain" (Clément VI, DS 1051) ; "Parmi les commandements du Christ, celui-là n'est pas le moindre qui nous ordonne d'être incorporés par le baptême dans le corps mystique du Christ, qui est l'Eglise, et de ***rester unis au Christ et à Son vicaire*** [Benoît XVI d'après la FSSPX, qui pourtant n'est pas en "pleine communion" avec lui] Il gouverne Lui-même [le Christ] de façon visible Son Eglise sur terre. C'est pourquoi nul ne sera sauvé si, sachant que l'Eglise a été divinement instituée par le Christ, il n'accepte pas cependant de se soumettre à l'Eglise ou ***refuse l'obéissance au Pontife romain, vicaire du Christ sur terre***" (Pie XII, lettre du Saint-Office à l'Évêque de Boston, DS 3867). Reconnaître Paul VI et ses successeurs sans leur obéir équivaut à se déclarer schismatique : "A quoi sert en effet de proclamer le dogme catholique de la primauté du Bienheureux Pierre et de ses successeurs, et d'avoir répandu tant de déclarations de foi catholique et d'obéissance au Siège Apostolique, quand les actions en elles même démentissent ouvertement les paroles ? Et même l'obstination n'est-elle pas d'autant moins excusable que l'on reconnaît davantage l'obligation du devoir d'obéissance ? L'autorité du Siège Apostolique ne s'étend-elle pas au-delà de ce que Nous avons disposé, ou bien suffit-il d'avoir avec elle la communion de foi, sans obligation d'obéissance, pour que soit considérée comme sauve la foi catholique ? (...) Il s'agit en effet, Vénérables Frères et chers Fils, de l'obéissance que l'on doit prêter ou refuser au Siège Apostolique ; il s'agit de reconnaître le pouvoir suprême, même dans vos Eglises, au moins pour ce qui concerne la foi, la vérité et la discipline ; ***qui l'aura niée est un hérétique***. Qui par contre l'aura reconnue, mais par orgueil refuse de lui obéir, est digne de l'anathème" [c'est à dire d'être déclaré hérétique] (Pie IX, Enc. *Quæ in patriarchatu*, nn° 23 et 24, du 1^{er} septembre 1876). Obéissance qui s'étend également aux censures canoniques [comme par exemple les excommunications] infligées par l'autorité : "***la fraude la plus courante pour obtenir le nouveau schisme est dans le nom de catholique, que les auteurs et leurs disciples assument et usurpent***"² bien qu'ils aient été repris par Notre autorité et condamnés par Notre sentence. ***Il a toujours été important pour les hérétiques et les schismatiques de se déclarer catholiques***³ et le publier à haute voix en s'en glorifiant, pour induire en erreur peuples et Princes. (...) ; par contre le Pape enseigne que "***quiconque a été indiqué comme schismatique par le Pontife romain, doit, tant qu'il n'a pas admis expressément et respecté son autorité, cesser d'usurper le nom de catholique***. Tout ceci ne peut pas profiter le moins du monde aux néo-schismatiques qui, suivant les traces des hérétiques les plus récents allèrent jusqu'à protester qu'il était injuste et donc ne comptait ni n'avait aucune valeur la sentence de schisme et d'excommunication portée contre eux en Notre nom (...) Ces raisons sont tout à fait nouvelles et inconnues des anciens Pères de l'Eglise, et inouïes. (...) Aussi les hérétiques jansénistes ayant osé enseigner de telles affirmations, c'est-à-dire que l'on ne doit pas tenir compte d'une excommunication infligée par un Prélat légitime sous le prétexte qu'elle est injuste, certains d'accomplir, malgré cette dernière, leur devoir - comme ils le disaient - Notre Prédécesseur Clément XI d'heureuse mémoire, dans la Constitution '*Unigenitus*' publiée contre les erreurs de Quesnel, proscrivit et condamna ces propositions qui ne diffèrent en rien de certains articles de Jean Wicleff, déjà condamnés précédemment par le Concile de Constance et par Martin V. En effet, bien qu'il puisse arriver que du fait de l'incapacité humaine quelqu'un puisse être frappé injustement de censure par son propre Prélat, il est toutefois nécessaire - comme a rappelé Notre prédécesseur saint Grégoire le Grand - 'que celui qui est sous la conduite de son Pasteur ait la crainte salutaire d'être ***toujours lié***, même s'il est injustement frappé, et ne reprenne pas témérairement le jugement de son Supérieur, afin que la faute qui n'existait pas ne devienne arrogance à cause de la cuisante réprimande'. Et puis si l'on doit se soucier d'une personne condamnée injustement par son Pasteur, que ne devrions-nous pas dire alors de ceux qui rebelles à leur Pasteur et à ce Siège Apostolique lacèrent et mettent en pièces la tunique sans coutures du Christ, qu'est l'Eglise ? (...) Mais, affirmer les néo-schismatiques, il ne s'agissait pas de dogmes mais de discipline (...); et donc à ceux qui la conteste il n'est pas possible de ne pas refuser le nom et la prérogative de catholiques : et Nous sommes certain qu'il ne vous échappera pas combien futile et vain est ce subterfuge. ***En effet, tous ceux qui résistent obstinément aux Prélats légitimes de l'Eglise, spécialement au Souverain Pontife de tous, et refusent d'exécuter leurs ordres, ne reconnaissant pas leur dignité, ont toujours été reconnus comme schismatiques par l'Eglise catholique***" (Pie IX, Encyclique *Quartus supra*, du 6 janvier 1873, nn° 6-12 ; notre traduction).

Telle est la doctrine catholique, celle de la vraie Tradition catholique, et non de la FSSPX qui ne fait pas la moindre allusion à cette doctrine. Et ce, pour des motifs évidents. En effet la position de la FSSPX est totalement opposée à celle que nous venons de rappeler. On y soutient que Paul VI et ses successeurs sont Papes, mais leur autorité est réduite à une vaine parole :

- à son magistère (*potestas docendi*) est niée non seulement l'infaillibilité, mais même l'existence (Jean-Paul II n'aurait même jamais enseigné : "il est clair que dans cette perspective n'importe quel type d'enseignement - au sens strict et authentique - devient pour Jean-Paul II techniquement impossible, perd sa propre raison d'être et donc la possibilité d'exister" écrivait la revue italienne de la FSSPX en 2003) ;

- à son gouvernement (*potestas regendi*) on refuse toute obéissance. Et aucune trace, dans tout le dossier, de cet amour pour le Pape qui distingue le vrai catholique.

¹ Et quand on parle "d'unité" on entend aussi unité à travers tous les temps. Nous avons la même Foi que saint Pie X, mais aussi de sainte Jeanne d'Arc, de saint Louis, de saint Pierre, de la très sainte Vierge Marie. ***Croyez-vous une minute que les conciliaires ont la même Foi que la très sainte Vierge Marie ?***

² Et il ose donner le nom de "catholique" à Benoît XVI. L'abbé Le Gal se condamne lui-même !

Après ces rappels nécessaires, on comprend qu'il n'y a que deux possibilités :

- soit Paul VI et ses successeurs sont Papes, l'Église est en ordre et alors nous devons nous soumettre entièrement à eux (et donc accepter le concile Vatican II dans sa totalité, la liberté religieuse, l'œcuménisme, la collégialité, etc. mais aussi affirmer que la nouvelle messe est non seulement valide mais même bonne et sainte) ; il serait même davantage catholique alors pour les prêtres de célébrer la nouvelle messe, et pour les fidèles d'assister seulement à la nouvelle messe, puisque c'est celle que célèbre tous les jours Benoît XVI.

- soit Paul VI et ses successeurs ne sont pas Papes, et nous sommes de fait (bien malgré nous, et c'est même très douloureux pour nous) dans une situation d'exception : c'est la seule position cohérente, selon nous, avec la théologie et la foi catholiques¹. Pour comprendre cette situation, il nous semble que seule la "Thèse de Cassicacium" donne une réponse satisfaisante (**notamment pour l'indéfectibilité de l'Église et la succession apostolique**², et pour espérer trouver une solution à cette situation, **une solution conforme à la Foi**).

Il est très triste de voir que la position de la FSSPX est devenue avec le temps une nouvelle mentalité : les fidèles de la FSSPX, notamment **les jeunes, ceux de notre génération, sont désormais absolument convaincus qu'un catholique peut impunément désobéir tous les jours au Pape sur n'importe quelle question (la foi et les mœurs, la discipline, la liturgie, tout)**³.

Pour appuyer cette position incroyable, la FSSPX en est arrivé à inventer des arguments théologiques et historiques. Parmi ces derniers, on enseigne par exemple couramment dans la FSSPX que des Papes se sont déjà trompés dans le passé (les exemples les plus fréquents sont ceux de Libère, Honorius et Vigile). Il faut dire que la FSSPX se trompe en bien tristes compagnies en avançant ces exemples historiques contre l'infaillibilité : ce sont les arguments de protestants, des jansénistes et des gallicans, c'est à dire des hérétiques et des ennemis de l'Église. D'ailleurs le premier concile du Vatican, avant d'explicitier l'infaillibilité par la définition du dogme en 1870, avait pris soin de rappeler les **réfutations de ces erreurs historiques**. Et ceux qui ont refusé le dogme de l'infaillibilité (que Louis Veuillot appelait les "faillibilistes" !) ont donné naissance à la secte des Vieux-Catholiques, qui existent encore.

Pour donner d'autres exemples des mythes sur lesquels se fonde la FSSPX, on peut citer cet argument répété à satiété, au sujet du Pape qui se trompe aujourd'hui : qu'un père, aussi indigne soit-il, reste mon père, de même pour un Pape indigne, disent-ils. Mais c'est justement la seule différence entre l'autorité de l'Église (le Pape) et toutes les autres autorités temporelles (les États, roi ou président, le père de famille, etc.) : **le Pape est justement celui qui ne peut se tromper** (quand il tranche une question, en enseignant comme Pape à l'Église universelle sur la foi et la morale). Remarquons que toutes les citations données plus haut sur l'importance de la soumission au Pape montrent, qu'au-delà de l'infaillibilité pontificale que nous venons de décrire et qui consiste à donner des enseignements qui ne pourront jamais changer (ils sont irréformables), **L'ÉGLISE EST GARANTIE PAR CE QU'ON PEUT APPELER L'INFAILLIBILITÉ PRACTIQUE**⁴ : **même dans les choses qui peuvent changer (la discipline, la liturgie, etc.) on est sûr qu'elle ne peut rien donner de mauvais à ses fidèles** (cela est une condition nécessaire, encore une fois, de sa mission : comment pourrait-elle être pour nous une règle certaine de notre salut, si elle pouvait nous tromper ?).

Un autre exemple encore des arguments inventés pour appuyer la position de la FSSPX sur l'infaillibilité : que le Pape n'est **infaillible que très rarement**, seulement dans les documents les plus solennels par exemple. Sans faire de haute théologie, nous nous contenterons de citer les livres de Mgr de Ségur (le fils de la célèbre comtesse), prêtre ultramontain (c'est à dire anti-libéral) du 19^e siècle, ami personnel du Pape Pie IX, qui est le Pape qui promulgua le dogme de l'infaillibilité : Mgr de Ségur a écrit trois petits ouvrages, **réédités aujourd'hui**⁵, pour défendre le dogme de l'infaillibilité, dont l'un fut préfacé par Pie IX lui-même. On peut lire notamment dans la plume de Mgr de Ségur : "Le Pape est infaillible quand il parle comme Pape mais non pas quand il parle comme homme. Et il parle comme Pape lorsqu'il enseigne publiquement et officiellement des vérités qui intéressent toute l'Église, au moyen de ce qu'on appelle une Bulle, ou une Encyclique, ou quelque autre acte de ce genre", donc même des documents ordinaires, comme un Pape peut en faire tous les jours.

Comme autre argument erroné parmi ces mythes de la FSSPX, on pourrait citer encore le canon de saint Vincent de Lérins (c'est l'argument de la "tradition constante de l'Église" qu'ils exagèrent à outrance), ou encore la question de savoir si Vatican II est un **concile seulement pastoral**⁶, etc.

Derrière l'erreur de la FSSPX se cache une **déformation terrible de la foi**, qui se fait une vision trop humaine de l'Église. C'est là une erreur très commune aujourd'hui : quel est le point commun entre 1° les athées, 2° les juifs, les mu-

¹ **Il y a une seule vérité ! Il y a qu'une seule explication et bien plus cohérente, parce que VRAIE, à savoir : l'église conciliaire n'est pas la sainte Eglise catholique.**

² Voir dans la critique du texte de l'abbé Belmont en annexe, la critique de cette position concernant **"l'indéfectibilité de l'Église et la succession apostolique"**.

³ Il est très triste de voir que la position de l'Institut est devenue avec le temps une nouvelle mentalité : les fidèles de l'Institut, notamment **les jeunes, ceux de notre génération, sont désormais absolument convaincus qu'un catholique peut impunément désobéir tous les jours à l'Église sur n'importe quelle question (la foi et les mœurs, la discipline, la liturgie, tout)**.

⁴ Alors !!! ???

⁵ L'abbé aurait dû préciser où on peut trouver ces livres : Ed. Saint-Rémi, BP 80, 33410 Cadillac.

⁶ Pour comprendre **le sophisme du "concile pastoral"**, lire (p. 10 et sv.), un livre édité par *Fideliter*, sous la demande personnelle de Mgr Lefebvre, et depuis occulté : http://www-a-c-r-f.com/documents/DORMANN-Etrange_theologie_JPII_esprit_Assise.pdf

sulmans et les autres religions non chrétiennes, 3° les protestants et les orthodoxes, 4° les catholiques qui acceptent Vatican II et la nouvelle messe, 5° la FSSPX ? **L'affirmation que l'Église catholique peut se tromper !¹**

Au contraire l'Église est l'épouse immaculée du Saint-Esprit, elle est le Christ continué jusqu'à nous, et si elle est humaine par les membres qui la composent, elle est aussi et surtout divine (elle vit de la vie de la grâce, c'est à dire du surnaturel). D'ailleurs cela se comprend très bien de sa mission : sauver les âmes, être l'unique berceau pour le troupeau (*Hors de l'Église point de salut*). Et de cette mission incroyable découle **la nécessité de l'infaillibilité** (elle est cette barque malmenée par les flots mais qui ne chavire jamais), infaillibilité qui apparaît alors comme un cadeau insigne de Dieu pour nous, comme la plus grande preuve – après le Calvaire – de l'amour de Dieu pour les âmes : il ne faut pas craindre l'infaillibilité comme le fait la FSSPX, mais il faut la comprendre dans sa juste mesure (qui est beaucoup plus étendue que ce que dit la FSSPX, même si bien sûr elle ne s'étend pas à tout), l'aimer et la défendre à tout prix.

Nous pouvons témoigner que nous avons trouvé dans l'Institut Mater Boni Consilii un esprit profondément romain, c'est à dire un esprit pétri de ce respect pour l'Église et pour les Papes. Il ne fait aucun doute pour nous : si nous venions à penser que Paul VI et ses successeurs étaient réellement Papes, nous nous soumettrions à l'instant même à leurs décisions, quelles qu'elles soient (mais si il est Pape, ses décisions ne peuvent contredire la raison, ni le Magistère antérieur, ni aller contre la foi ou contre la Messe : le Pape n'est pas au-dessus de Dieu ou de la nature des choses).

Nous finirons en citant l'anecdote d'un prêtre de la FSSPX lors d'un Congrès organisé à Paris en janvier 2009 : ce prêtre, qui parlait en faveur de l'application du Motu Proprio de Benoît XVI pour la Messe traditionnelle, raconte comment des religieuses avaient accueilli ce Motu Proprio avec joie, mais s'étaient étonnées de l'opposition de leur évêque, et elles s'étaient retournées vers lui en lui disant d'une seule voix : "Mais Mgr, pourquoi n'obéissez-vous pas au Pape ?". Dans la bouche d'un prêtre de la FSSPX, cette anecdote fait sourire, ou pleurer. Nous demandons nous-mêmes à ce prêtre : "Mais Monsieur l'abbé, si vous reconnaissez Benoît XVI comme Pape, pourquoi ne lui obéissez-vous pas ?"...

GENERATION FA8 : Constantin usa de son influence après lui-même avoir été influencé par Osius de Cordoue, pour que le terme *consubstantiel* soit intégré au Credo et Charlemagne mit tout son poids pour que l'affirmation du *Filioque* soit pleine et entière. Que pensez-vous de l'influence des États, des Empereurs et des Rois sur l'institution ecclésiale notamment dans l'emploi des formules théologiques ?

Les quatre questions suivantes semblent plus légères par rapport aux thèmes solennels abordés jusqu'ici. Elles semblent vouloir se présenter comme des objections à l'infaillibilité ? Nous y répondrons très brièvement : nous avons été déjà assez long auparavant, et de *singulis pauca*.

Quoi qu'il en soit des faits historiques que vous rapportez, des influences humaines et politiques qui ont pu se mêler à l'histoire de l'Église, il est de foi que l'Église est divine et que son pouvoir est supérieur au pouvoir des princes et des gouvernants. L'Église est, par Constitution divine, au-dessus des États, parce que son but est au-dessus du but des États (le spirituel est au-dessus du temporel). Cela étant acquis, la Providence peut très bien choisir d'utiliser tout instrument humain, même pour influencer le gouvernement de l'Église. Comme elle a utilisé il y a 2000 ans l'homme le plus puissant du monde, l'empereur romain Auguste, pour faire naître Jésus à Bethléem, alors qu'il² habitait Nazareth : seule la décision d'Auguste de faire faire un recensement de son empire a permis cela. Comme Elle a utilisé la haine et la superbe des pharisiens qui ont fait arrêter et crucifier Notre-Seigneur, et ainsi opérer malgré eux l'œuvre de la Rédemption.

Que des circonstances bassement humaines aient pu intervenir dans les prises de décisions de l'Église est indéniable. D'ailleurs l'Église a toujours combattu et souvent souffert pour son indépendance. Ce qui est encore plus certain c'est qu'une fois qu'un Pape promulgue une décision (notamment pour ce que vous appelez les formules théologiques), elles sont garanties par l'infaillibilité dogmatique (si elles touchent la foi et la morale, etc.) ou elle est au moins couverte de l'infaillibilité pratique (c'est à dire ne s'oppose pas à la sainteté de l'Église, ne peut faire de mal aux fidèles).

Sur le fond du problème, il est certain que toute intrusion des pouvoirs temporels dans l'Église est un abus de pouvoir. Une preuve plus récente en est l'épisode du *veto* mis par l'Autriche-Hongrie au moment du conclave qui a abouti à l'élection du Pape saint Pie X (le candidat élu avant saint Pie X, et contre lequel a été mis ce *veto*, a renoncé non par force du *veto* lui-même, mais par prudence pour éviter tout schisme)³. Un des tout premiers actes de ce saint Pape Pie X a été de rappeler avec force que ce *veto*, et toute autre intrusion du temporel sur le spirituel, sont sans valeur et tout à fait iniques.

GENERATION FA8 : Le 18 octobre 1534 dans la nuit on a retrouvé devant la porte de la chambre de François 1^{er} roi de France, à Amboise un placard disant : «Articles véritables sur les horribles, grands et insupportables abus de la messe papiste, inventée directement contre la sainte Cène de Notre Seigneur, seul médiateur et sauveur Jésus-Christ». N'avez-vous donc pas l'impression de faire du neuf avec du vieux ?

¹ Ne peut-on pas le dire : aussi de Verrua et de l'abbé Belmont, qui estimant que la secte conciliaire est l'Eglise Catholique, méritent le même reproche ?

² Non pas "il", mais ses parents !

³ Faux et très grave. 1° Ce veto n'est pas un abus de pouvoir ; 2° Il était connu, légitime et accepté par l'Eglise (voir D.T.C., T. 3, col. 720-724 ; T. 12, col. 1717 et 1736). Ce ne fut pas une première dans l'Eglise ; 3° Il a protégé l'Eglise. Il a fallu aux adversaires 55 ans pour reprendre et réussir, là où ils avaient échoué avec Rampolla ; 4° si ce veto avait été un abus de pouvoir l'élection de saint Pie X aurait été invalide.

Tout ce passage est ambigu et trompeur, mais pour justifier LA THÈSE il faut réhabiliter Rampolla pour laisser entendre que les papes conciliaires sont de vrais papes *materialiter*. On n'est pas à un trucage près ! Ce qui condamne encore plus LA THÈSE.

Cette question semble faire un amalgame. Il s'agit des objections de protestants contre le Très Saint Sacrifice de la Messe. S'il y a un rapprochement à faire aujourd'hui avec les objections de ces protestants, c'est du côté de ceux qui ont aboli "la messe papiste" (c'est à dire la Messe de toujours) que vous trouverez : ces protestants ont le même esprit que ceux qui ont dit à Vatican II et après que l'Église s'était trompée depuis un certain temps. Nous avons suffisamment montré combien ces protestants du 16^e siècle auraient été ravis de la nouvelle messe !

Ceux qui refusent l'autorité de Paul VI et de ses successeurs pour des motifs de foi, comme l'Institut Mater Boni Consilii sont les seuls à affirmer la sainteté de l'Église¹ : **rien de mauvais ne peut venir du Pape, et l'Église comme institution ne peut errer**. C'est le contraire de Luther ! Récemment, dans sa lettre aux évêques du monde entier, Benoît XVI vient de rappeler que Vatican II n'a pas fait table rase du passé de l'Église mais est riche de toute la tradition séculaire de l'Église : belles paroles qui veulent faire croire que Vatican II est dans la continuité avec le magistère précédent : c'est là une préoccupation majeure de Benoît XVI. Mais ces belles paroles ne tiennent pas devant l'analyse des textes. C'est particulièrement flagrant de la réforme liturgique : étudiez-la et vous serez sidérés du travail de destruction et de rupture accompli en si peu de temps. Si vous lisez les ouvrages du cardinal Bêa ou de Mgr Bugnini, les deux principaux artisans de cette réforme, vous verrez même qu'ils ne se sont pas toujours cachés.

GENERATION FA8 : Au concile de Constance qui est un concile œcuménique, il y a eu un décret qui s'appelle le décret *Hæc Sancta* donnant au concile une autorité supérieure à celle du Pape. Celui des trois Papes qui est aujourd'hui considéré comme le pape légitime par les catholiques avait fini par accepter le décret (sûrement pour être Pape, d'où le réalisme politique et le pragmatisme de celui-ci, mais ceci est une autre histoire). Bien naturellement, ce décret a été par la suite supprimé des actes du concile. Où était donc le magistère infaillible, constant, perpétuel de l'Église auquel vous faites très souvent référence ?

Comme vos lecteurs l'ont bien remarqué, nous parlons beaucoup du magistère infaillible, mais nous ne faisons jamais allusion au "magistère constant et perpétuel de l'Église". Pourquoi ? parce que ce sont deux choses différentes. La théologie catholique ne nie aucunement :

1° qu'il puisse y avoir des choses constantes et perpétuelles dans l'Église (vous semblez ne pas le croire : et pourtant il est constant et perpétuel que Jésus-Christ est Dieu, non ?), et alors ces choses sont vraiment dignes de respect. En ce sens l'Église catholique est nécessairement traditionnelle.

2° qu'il puisse y avoir aussi **un progrès dans la foi, mais un progrès homogène** (qui va dans le même sens, qui précise, sans jamais contredire – souvenez-vous qu'on parle ici de la doctrine, car partout ailleurs, dans les choses disciplinaires, contingentes, il peut et il y a toujours des changements, comme nous l'avons déjà dit). Ceux qui utilisent à tort l'argument du "magistère constant et perpétuel de l'Église" sont la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X : ne nous confondez pas.

Comme vous le voyez, l'important est d'une part l'infaillibilité d'une doctrine, qu'elle commence avec Jésus-Christ ou qu'elle commence au 19^e siècle, et d'autre part qu'il ne peut y avoir de contradictions entre deux doctrines infaillibles.

D'un point de vue historique, il y a sur ce concile des points encore disputés : tout n'est pas aussi clair que vous semblez le dire. D'un point de vue théologique, il est clair par contre que le concile de Constance n'est pas dans sa totalité un concile de l'Église catholique² (ce qu'on appelle un concile œcuménique, ici le sens de ce dernier mot n'est pas péjoratif et n'a rien à voir avec le dialogue avec les protestants ou les orthodoxes, il signifie **universel**). Seules les parties approuvées par le Pape Martin V le sont, tout simplement car les évêques, même tous ensemble réunis ne sont jamais infaillibles sans le Pape. C'est encore plus clair avec le concile suivant, dit de Bâle-Florence-Ferrare, du nom des trois villes où il eut lieu successivement, qui fut approuvé pour une petite partie seulement et est donc pour le reste un "conciliabule" non reconnu.

Outre les bonnes condamnations (condamnation de Wyclif, un précurseur des protestants), il y a aussi la doctrine appelée *conciliarisme* : hérésie condamnée qui veut placer le concile au-dessus d'un Pape (alors que le concile tire son autorité du Pape...), cette théorie naît déjà à Constance, et surtout se développe au concile suivant de Bâle-Florence-Ferrare. La question de la déposition des Papes du Grand-Schisme est très intéressante. Elle touche par exemple à la question du "pape hérétique" d'après Cajetan et Bellarmine : un "pape hérétique" devrait être déposé ou reconnu déposé (les deux thèses coexistent) par un concile, mais parce qu'il aurait déjà cessé d'être pape.

Vous semblez dire qu'un Pape a accepté la doctrine du *conciliarisme* : si c'est effectivement ce que vous dites, vous dites une erreur théologique (une hérésie) et une erreur historique (un faux). Mais, rassurez-vous, cela ne fait de vous ni un hérétique, ni un pécheur : je suis persuadé que vous vous trompez en bonne foi, ce qui peut arriver à tout le monde (sauf au Pape quand il enseigne, suis-je tenté d'ajouter avec le sourire), même à Génération FA8 quand elle fait de la théologie.

GENERATION FA8 : Le bréviaire est un livre liturgique catholique contenant l'ensemble des textes nécessaires pour prier la liturgie des Heures, appelée aussi l'office divin. Le bréviaire de Quignonez fut rejeté par saint François-Xavier qui a formellement refusé de l'utiliser alors que celui-ci avait reçu *l'imprimatur* du Pape. Ce bréviaire fut accepté par Clément VII, Paul III, Jules III, et Paul IV. Il fut censuré par la suite par la Sorbonne et par Saint Pie V. Quel commentaire nous proposez-vous concernant ce petit rappel historique ?

¹ Faux ; je crois moi aussi, plus que l'abbé Le Gal, à la sainteté de l'Église. Et je dénonce que La Thèse est un blasphème sur la sainteté de l'Église.

² Je conseille à l'abbé Le Gal, à Verrua, à l'abbé Belmont, aux jeunes de Génération FA8, de lire le livre du R.P. Ayroles qui traite longuement et remarquablement du concile de Bâle : http://www.a-c-r-f.com/documents/R_P_AYROLES-Vraie_Jeanne_dArc.pdf

Sur le fait qu'un Pape puisse défaire l'action des Papes précédents (ici saint Pie V d'après vous), nous l'avons déjà évoqué : c'est possible pour tout ce qui ne relève pas du dogme de l'infaillibilité (la doctrine elle-même), mais de l'infaillibilité pratique de l'Église, notamment dans la liturgie (ainsi par exemple Pie XII a changé la Messe du 15 août, qui avait été approuvée par ses prédécesseurs, et les exemples abondent). L'infaillibilité pratique ne donne pas le caractère irréformable mais assure que tant dans la version précédente que dans la version suivante il n'y a rien de mauvais, rien contre la foi. Il est bien connu notamment que saint Pie V a supprimé tous les rites qui avaient moins de deux cents ans, non parce qu'ils étaient mauvais, mais pour uniformiser la prière liturgique de l'Église.

Sur l'histoire du bréviaire, je vous renvoie aux *Institutions liturgiques* de Dom Guéranger. Sur le bréviaire de Quignonez en particulier, vous semblez dire qu'il y a là une contradiction dans le Magistère lui-même qui prouverait qu'il n'est pas infaillible ? Voyons ce qu'il en est. Les faits que vous rapportez me semblent tous exacts (à l'exception près que Clément VII, qui est le commanditaire d'un nouveau bréviaire auprès du cardinal Quignonez, n'a pu l'approuver car il est mort avant que ne soit achevé le travail), mais c'est l'interprétation qui est intéressante. Voyons ce qu'en dit le maître en la matière, Dom Guéranger, abbé de Solesmes (dans les *Institutions liturgiques*) : "Si aujourd'hui nous nous permettons de juger aussi sévèrement une œuvre qui appartient à plusieurs Pontifes romains, puisqu'elle fut accomplie sous leur inspiration, ce n'est certes pas que nous ne soyons résolu toujours d'accepter comme le meilleur tout ce qui vient de la Chaire suprême sur laquelle Pierre vit et parle à jamais dans ses successeurs : mais il s'agit d'une œuvre qui ne reçut jamais des trois pontifes que nous venons de nommer, qu'une approbation domestique, qui ne fut **jamais promulgué dans l'Église**, et qui, plus tard, par l'acte souverain et formel d'un des plus grands et des plus saints papes des derniers temps, fut solennellement improuvée et abolie sans retour. Le caractère de l'influence que le Siège apostolique exerça sur la publication du bréviaire de Quignonez, contraste avec tout ce qu'on a pu voir dans tous les siècles, avant ou après. Rome semble désirer qu'on embrasse cette forme d'office, et craindre, d'un autre côté, d'en faire une loi".

Vous remarquez tout d'abord que

1° Dom Guéranger se pose lui-même la question de l'infaillibilité (et il se la pose justement parce qu'elle existe, même en matière liturgique !),

2° qu'il ne la résout pas en tordant les principes de la foi pour les faire coïncider avec les faits, mais comme il se doit, illumine les faits par la lumière de ces principes intangibles,

3° qu'il fait lui-même un témoignage magnifique de l'infaillibilité (il lui semble si évident "qu'il faut toujours accepter comme le meilleur tout ce qui vient de la Chaire suprême sur laquelle Pierre vit et parle à jamais dans ses successeurs"), comme nous.

Que nous dit donc essentiellement Dom Guéranger ? que ce bréviaire ne reçut qu'une "approbation domestique et qu'il ne fut jamais promulgué dans l'Église", qu'il ne fut jamais "une loi". Une approbation domestique semble être une approbation à titre privé (comme théologien privé, revoir la citation de Mgr de Ségur plus haut) et non comme Pape, ou en tout cas une simple permission mais non pas une obligation. Ce qui signifie que ce bréviaire n'engageait pas l'autorité pontificale de Paul III et de ses successeurs, donc non plus l'autorité de l'Église : il pouvait donc être liturgiquement mauvais. De plus, nous ne pouvons citer tout Dom Guéranger, mais si celui-ci reproche au bréviaire de Quignonez d'être liturgiquement mauvais (ce qui irait contre l'infaillibilité pratique, mais qui ne s'appliquait pas ici comme on vient de le voir), il ne lui reproche bien sûr **aucune erreur sur la foi et la morale** (ce qui irait contre le dogme de l'infaillibilité, lui-même a fortiori hors de cause ici).

GENERATION FA8 : D'aucuns aiment à faire parler **Notre-Dame de la Salette** pour lui prêter de nombreux propos qu'elle n'a pas tenus. Ce commentaire vous semble-t-il exact ou erroné ? Nous partons du principe que Dieu n'est pas prisonnier des prophéties qu'Il nous a livrées. Partagez-vous cette affirmation ?

L'Institut Mater Boni Consilii, en matière aussi grave que l'autorité pontificale, ne veut se placer que sur le plan de la foi, et en avançant à partir de **certitudes**. C'est la moindre des choses. La foi nous fait adhérer à la parole de Dieu (la Révélation), qui renferme tout ce que Dieu a dit de Lui aux hommes et le rôle de l'Église est de transmettre, défendre, expliciter cette Révélation. La Révélation (contenue dans la Bible et la Tradition) est ce que l'humanité a de plus précieux en quelque sorte. De là apparaît encore une fois la nécessité de l'infaillibilité de l'Église et du Pape : comment l'Église pourrait-elle accomplir cette mission à travers les siècles sans être douée de ce charisme de l'infaillibilité ?

Or la foi nous dit que la Révélation est terminée à la mort du dernier apôtre, saint Jean l'évangéliste, autour de l'an 100 après Jésus-Christ. **Toute révélation du ciel qui vient après est appelée révélation privée, et n'est jamais de foi**¹. Si un fidèle refusait de croire à toutes les apparitions de la Sainte Vierge et même de Notre-Seigneur, il ne ferait aucun péché, car elles ne sont jamais de foi mais restent libres². L'Église est là pour assurer que ces apparitions ne contiennent rien d'opposé à la foi et à la morale, donc pour séparer les fausses apparitions des autres (mais qui restent matière libre, encore une fois). Notez que sur ce point au moins, Vatican II n'a rien changé.

Au sujet des apparitions de Notre Dame de la Salette au 19^e siècle en France, l'Institut Mater Boni Consilii suit la position de l'Église, comme pour toutes les apparitions et comme pour tout ce qui concerne la foi de près ou de loin. Pour la Salette, l'apparition elle-même a été déclarée exempte de toute erreur (par l'évêque du lieu, qui est l'autorité compétente), et donc nous la reconnaissons. Il y a aussi un message public qui a été reconnu, et donc nous le reconnaissons. **Il y a enfin un message privé (ou secret de la Salette) sur lequel le Saint-Siège a émis de nombreuses réserves et**

¹ Comme je l'ai écrit dans la préface consacrée au livre de Holzhauser sur l'Apocalypse, il vaut mieux suivre ce qu'enseigne le Cardinal Pie sur la prophétie privée, plutôt que ce qu'écrivent les jeunes abbés qui sont loin d'avoir la science, la sagesse, la sainteté du Cardinal Pie ! voir pages 4 et 5 de : http://www.a-c-r-f.com/documents/HOLZHAUSER-Interpretation_Apocalypse.pdf

² Oui mais, quand l'Église a reconnu et donc tranché la question (exemple Lourdes, Fatima, etc) qui oserait avoir une opinion différente ? De même pour le Sacré-Cœur à Paray le monial ; à moins qu'il y ait des permissions spéciales pour les théologiens formés au Gallicanisme d'Ecône !

de façon répétées, jusqu'à en interdire la lecture, la possession, la diffusion¹. Voilà donc aussi la position de l'Institut Mater Boni Consilii. C'est simple et cohérent, non ?

GENERATION FA8 : Croyez-vous avoir reçu les grâces requises pour réformer Rome ?

C'est une drôle de question : croyez-vous que Génération FA8 a reçu des grâces pour sauver la France ? Nous vous le souhaitons sincèrement ! L'Institut Mater Boni Consilii ne prétend à aucune grâce en particulier. C'est la conscience de tout catholique qui a été posée, avec Vatican II et ses suites, devant un dilemme engageant la foi. **Notez que tous les "traditionalistes" du monde entier ont répondu à ce dilemme, d'une façon ou d'une autre, en refusant de croire que Vatican II venait de Dieu.**

Notre seule prétention est de garder la foi et d'en témoigner. Tous les chrétiens ne sont-ils pas apôtres ? Parfois Dieu demande des choix difficiles : pensons aux martyrs (ceux des premiers siècles mais aussi aujourd'hui dans certains pays d'Islam). Dans le même temps, il est bien certain que Dieu ne demande rien d'impossible, Il donne toujours les grâces nécessaires à l'accomplissement de notre devoir. Dans le devoir de tout chrétien, il y a aussi, chacun à sa place, le devoir de témoigner de la Vérité.

GENERATION FA8 : Quel serait votre mot de la fin ?

Pour finir ce long entretien (mais comment faire court sur des sujets si fondamentaux aujourd'hui ?), je voudrais proposer quatre exhortations pour retrouver un esprit véritablement catholique et romain, retrouver le chemin de l'unité de tous les catholiques autour du **seul ciment possible pour cette unité : la Vérité.**

- Tout d'abord nous voulons exhorter à lutter contre le théologiquement correct : il est surprenant de voir que nos milieux qui se plaignent tant de souffrir du politiquement correct, et de la loi du silence imposé en politique par nos adversaires ou par les médias, ces mêmes milieux ont inventé et pratiquent le théologiquement correct. Et ils le pratiquent contre qui ? contre ceux qui défendent la vacance du Siège (la récente remontrance de Benoît XVI, dans sa lettre aux évêques, contre ceux qui veulent à tout prix à groupe (?) à marginaliser, trouve un écho ici aussi...). Ici il faut féliciter Génération FA8 : espérons que son exemple soit suivi par d'autres.

- Nous exhortons nos lecteurs à mieux connaître l'Institut Mater Boni Consilii pour se convaincre qu'il propose **une alternative qui est cohérente²**, et qui est au moins utile au débat, et donc qui enrichit le débat : ne fuyons pas le débat. C'est l'alternative qui met en avant les principes de la foi, sans excès mais sans peur, sans sentimentalisme ni rigorisme. N'oublions pas que si l'Église peut traverser les siècles en continuant sa route toujours droite, malgré les terribles tempêtes qu'elle traverse, c'est parce que sa boussole est indépendante des contingences humaines (contingences politiques, sociales, économiques, etc), mais sa boussole est celle de la foi.

- Dans toutes ces questions sur l'Église et sur le Pape, il s'agit de sujets théologiques délicats, difficiles à comprendre pour beaucoup de laïcs. C'est bien normal. Nous invitons d'une part à revenir à l'étude de notre propre religion, autant que nos moyens nous le permettent. Nous invitons d'autre part à savoir échanger sur ces thèmes avec une grande bienveillance et une grande charité (et ici nous invitons nos détracteurs éventuels à savoir distinguer l'Institut Mater Boni Consilii **d'autres groupes, notamment sur internet, qui brillent davantage par la calomnie, la médisance et l'invective³**). Enfin, nous donnons une piste intéressante pour les laïcs : à défaut de bien comprendre les questions théologiques, les peuvent s'intéresser à l'aspect historique (histoire de l'Église et histoire du "traditionalisme")⁴. En effet histoire et théologie se complètent, et la première est bien plus accessible. Relisez donc l'histoire du Concile Vatican II ou l'histoire de la réforme liturgique post-conciliaire.

- Nous exhortons surtout tous les catholiques à prendre conscience que l'erreur du 21^e siècle consistera dans cette **vision trop humaine de l'Église** que nous avons voulu dénoncer ici. Cette vision trop humaine est le point commun entre tous les ennemis à l'extérieur de l'Église, mais aussi commun avec les catholiques⁵ qui ont accepté le concile Vati-

¹ Grave mensonge, mille fois **réfuté**. http://www.a-c-r-f.com/documents/R_P_A-LEPIDI_La-Salette_20p.pdf explique tout.

La Salette a un message qui n'a pu être écrit que par la Très Sainte Vierge Marie ! et un message qui se réalise.

Si vous vous posez la question : ce message a-t-il pu être écrit par Mélanie, ? la réponse est évidente : NON. Si vous vous posez la question : ce message a-t-il pu être écrit par la Très Sainte Vierge Marie ? la réponse est évidente : OUI. Voir en particulier sur le problème de l'Eclipse : http://www.a-c-r-f.com/documents/LHR-Eglise_EST_eclipse.pdf Verrua et l'abbé Belmont refusent ce message car il remet en question "La Thèse".

Ils se disent fidèles à Mgr Guérard, mais au moins sur ce point ils le trahissent.

² **NON**, nous l'avons prouvé.

³ Là M. l'abbé Le Gal, comme les abbés Belmont et Ricossa, attaquent directement le site Virgo-Maria, dirigé par M. l'abbé Schoonbroodt. Accusations graves, fausses, et dans un vague voulu, peu catholique. **Lisent-ils avec attention Virgo Maria ?** D'après ce que je sais, je mets au défi Verrua, comme l'abbé Belmont de citer une calomnie (mensonge), une médisance. Qu'ils présentent leurs accusations on en discutera, et on verra..

Des invectives : oui, car méritées. Et en plus des travaux remarquables, uniques, très révélateurs, redoutés des vrais ennemis et qui auraient dû être faits depuis longtemps. De quel camp sont ces détracteurs ?

Oui, pour qui travaillent Verrua et l'abbé Belmont ? A lire cet article et leurs mensonges (*Benoît non apostat, catholique, pape materialiter, La Salette douteux, le refus de parler de Rome, des sacres, etc...*) je pense que les graves accusations qu'ils osent faire, s'adressent plus à eux-mêmes qu'à Virgo-Maria.

⁴ Il est vrai que pour ces théologiens nous les laïcs nous sommes des ... comme dit Molière ! heureusement que nous avons des théologiens ! Il vaut mieux en rire après en avoir pleuré !

⁵ Et voilà encore une divergence : S'ils ont accepté Vatican II, au **SENS STRICT DU MOT**: ils ne sont plus catholiques.

can II (on l'a vu par exemple à l'occasion de toutes les critiques, de l'intérieur comme de l'extérieur, dont a fait l'objet Benoît XVI après la levée de l'excommunication des évêques de Mgr Lefebvre), mais commun aussi avec la plus grande partie des "traditionalistes" (emmenée en cela par la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X). Cette vision trop humaine refuse de reconnaître le caractère également (et d'abord) divin de l'Église, elle refuse de reconnaître que l'Église ne peut ni se tromper, ni nous tromper, tout comme l'Esprit saint qui l'anime et tout comme son fondateur Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette vision était déjà celle de ceux qui ont fait du concile Vatican II une révolution dans l'Église : révolution pour corriger, disent-ils, les erreurs de "l'Église du passé", révolution pour faire l'aggiornamento de l'Église. Cela signifie qu'il faut absolument mieux connaître la doctrine sur l'Église (et notamment l'une de ses qualités : l'infaillibilité, qui est la clé de voûte pour comprendre la situation actuelle dans l'Église) : mieux connaître l'Église pour mieux l'aimer et mieux la défendre. Nous qui sommes en Carême en ce moment, méditons sur l'Église qui n'est que le Christ continué jusqu'à nous (la mission de l'Église, sa raison d'être, est la mission même du Christ). Nous voyons notamment que l'Église vit actuellement sa Passion, à l'image de son divin fondateur. Ne soyons pas de ceux qui lui crachent au visage, de ceux qui l'insultent, de ceux qui la bousculent sur son chemin du Calvaire, alors qu'elle est déjà si défigurée par les péchés et les erreurs de tous les hommes qui sont ses membres. Que Notre Dame du Bon Conseil nous guide tous !

* * *

UN BORGNE POUR CONSEILLER LES AVEUGLES ?

On comprendra l'inquiétude que soulève ce site après notre étude critique¹

<http://www.catholique-sedevacantiste.com/>

Samedi 2 mai 2009

Monsieur l'abbé J. Le Gal répond aux questions d'un site internet

Monsieur l'abbé Jocelin Le Gal - *membre de l'Institut Mater Boni Consilii* - a été récemment interviewé par le site "Generationfa8". **Les réponses de M. l'abbé Le Gal sont très intéressantes et très pertinentes** concernant notamment les positions de la FSSPX, la destruction des sacrements et l'infaillibilité pontificale.

Monsieur l'abbé J. Le Gal vient très régulièrement à Paris pour y exercer son ministère (la Messe, les sacrements, le catéchisme, l'organisation de conférences).

Nota Bene : contrairement à nous, M. l'abbé Le Gal soutient la "Thèse de Cassiciacum" comme quoi Ratzinger est "pape" *matériellement* (sans qu'il ait la moindre autorité) mais pas *formellement* (à cause de ses hérésies). La différence qui nous sépare est que nous pensons que Ratzinger n'est pape ni matériellement (*nous partons du raisonnement suivant : Ratzinger était hérétique avant son élection, donc celle-ci est nulle et invalide*) ni formellement.

Mais cette **différence est vraiment peu importante car elle n'a aucune conséquence concrète dans le combat de la foi. Les prêtres de l'IMBC sont non una cum. C'est le principal**². Du reste, ils combattent activement les erreurs et les hérésies de Vatican II et de la FSSPX (dans leur revue *Sodalitium* par exemple). Ce 'problème' (matériel - formel) n'est que théologique ce pourquoi nous pensons **qu'il est inutile et regrettable de se diviser sur une telle question et de débattre infiniment là-dessus**. C'est pourquoi nous rejetons et regrettons les positions de certains 'catholiques *'dits sédévacantistes'* qui refusent d'assister aux sacrements et aux activités de l'Institut Mater Boni Consilii sous ce faux prétexte !

Commentaire n° 1 posté par Abbé Grossin hier à 12 h 46 : Très bien dit ! Excellent !

Commentaire de Louis-Hubert REMY : Comme toujours l'abbé Grossin ne voit rien, si on ne lui fait pas voir ! Un borgne dirigeant des aveugles !

COMPLEMENT

QUAND COMPRENDRA-T-ON QUE CELUI QUI ENGENDRE LA ZIZANIE

N'EST PAS CELUI QUI DÉNONCE L'ERREUR,

MAIS CELUI QUI ENSEIGNE L'ERREUR ?

¹ Ce site ne sait faire que du *copier-coller*, sans toujours préciser l'origine. Il se définit *sedevacantiste*, erreur maintes fois expliquée.

² NON. Il ne faut n'avoir rien compris à la crise pour ne ramener la vérité qu'au problème du *non una cum* !

UN DEBAT INSTRUCTIF, INOUI ET INCONNU

Les critiques que je viens de faire ne sont ni ridicules, ni dénuées d'importance. **Qui amène la division ? Est-ce celui qui dénonce l'erreur ou celui qui enseigne ?** Au lecteur d'en juger !

J'en serai resté là si l'abbé Belmont n'avait lancé une attaque odieuse qui aura sa réponse, mais m'oblige dès maintenant à exprimer ce que je pense de lui. De toute ma vie je n'ai jamais attaqué le premier, mais appliquant le conseil de saint François de Sales, je dois me défendre au moins une fois.

L'abbé Belmont passe aux yeux de quelques fidèles (et d'un ou deux confrères) pour un esprit savant, rigoureux, indiscuté, de référence obligatoire. Je ne partage pas ce jugement.

1. Je lui reproche une profonde ignorance sur des sujets graves et importants, un manque de rigueur et même de présenter un danger certain pour la direction des âmes. Scout prolongé, il sait être moqueur, léger, futile, voire infantile. **Son école était le royaume du n'importe quoi !**

2. Il aime particulièrement l'encens et ne s'entoure que d'amis sachant lui balancer l'encensoir à tout moment. Tout contradictoire est réfuté par la moquerie, ce qui en dit long.

3. Il a une haine éprouvée contre la Vocation et la Mission de la France, ce qui l'amène à minimiser Jehanne d'Arc et surtout le Règne du Sacré-Cœur.

4. Son admiration malade de Maritain et de Madiran, l'empêche de faire une critique et une condamnation que ces auteurs dangereux et faux mériteraient, ce qui l'amène à des références douteuses.

5. Son hypertrophie de la philosophie¹ l'empêche de bien comprendre l'importance du catéchisme. Combien il devrait imiter Dom Guéranger dont il est dit dans la préface de ses articles sur *Le sens chrétien de l'Histoire*², **"QU'IL N'ÉTAIT QU'UN CATÉCHISTE AIMANT À EXPLIQUER L'A B C DE LA DOCTRINE"**. Il perdrait moins de temps et éviterait à faire dire à ce même dom Guéranger le contraire de ce qu'il dit³. De plus il en deviendrait plus humble, et ne se croirait plus le phénix de la philosophie.

6. Il a une méthode terrible contre ceux qui refusant de balancer l'encensoir, en plus osent s'opposer à lui : il les canonise à coup de droit canon, oubliant que, n'étant rattaché à aucune autorité ecclésiastique compétente, le canon 147 lui interdit tout office, le canon (?) lui interdit de célébrer la messe en public, les canons 872 et 879 lui interdisent de confesser, le canon 1328 lui interdit de prêcher, etc⁴.

7. Sa position sur les sacres des évêques sans mandat romain et sur les ordinations issues de ces sacres, position qu'il est seul à défendre, a été réfutée de nombreuses fois, en particulier à partir d'exemples historiques. Elle l'oblige à stériliser des vocations et à empêcher ses fidèles à recevoir le sacrement de confirmation si utile à notre époque. Ne soyons pas surpris d'observer que plusieurs jeunes formés (?) par lui, aient apostasié.

D'autre part d'où a-t-il les saintes huiles indispensables pour les baptêmes ?

8. Son obstination sur LA THESE, ses réserves sur La Salette, en font un ami (?), un complice de Verrua, bien qu'il n'accepte pas sacres et ordinations. Pour moi c'est une raison supplémentaire d'impureté doctrinale.

9. Comme tout prêtre formé à Ecône, il n'a aucun sens de la vertu de justice, qui oblige avant tout jugement et surtout condamnation, d'écouter les deux antagonistes, surtout celui qui est attaqué.

Mgr Guérard avait un sens aigu de la justice. J'ai été attaqué plusieurs fois devant lui : il me téléphonait de suite (et une fois devant mon accusateur, car Mgr me connaissait bien ; ce calomniateur n'est jamais revenu) pour vérifier l'accusation et pour me demander mes explications. J'ai gardé sa confiance jusqu'au bout, la preuve en étant son dernier sermon.

10. Il a une fausse notion de la charité, la notion scout que j'ai bien connue, ayant été scout, chef de patrouille (un des deux brevetés parachutiste en France !), chef de troupe. Il m'a fallu des années pour le comprendre et voir cette fausse notion de la charité⁵.

¹ "***Pour le chrétien, la philosophie séparée n'existe pas***", dom Guéranger, *Jésus-Christ, Roi de l'histoire*, p. 26. L'abbé Belmont préfère un moderniste comme Maritain à des auteurs éprouvés comme le cardinal Pie, Mgr Gaume ou le R.P. Aubry, autrement compétents pour un catholique qui veut étudier la philosophie.

Lire : http://www.a-c-r-f.com/documents/Mgr_GAUME-Philosophie_chretienne.pdf

² http://www.a-c-r-f.com/documents/Dom_GUERANGER-sens_chretien_histoire.pdf

³ Voir *Jésus-Christ, Roi de l'histoire*, page 41, note 2, par dom Guéranger, édition Saint-Jérôme, 2005, où l'abbé Belmont enseigne le contraire de ce que dit dom Guéranger. Pour s'obstiner dans l'erreur, on n'est pas à une escroquerie près.

⁴ Précisons que Mgr Guérard enseignait que les lois d'une église en ordre, ne s'appliquaient pas dans la situation actuelle. L'histoire de l'Eglise prouve que dans des situations exceptionnelles elle est très indulgente, parce que mère, pour aider les fidèles à vivre une vie sacramentelle la plus normale possible. Exemple lors du schisme constitutionnel en France :

http://www.a-c-r-f.com/documents/LHR_Leglise_constitutionnelle.pdf

⁵ Si l'on parle charité, on devrait rappeler auparavant, que cinq conditions s'imposent pour que la charité soit vraie :

1. - être en état de grâce ;

11. Enfin, il a une aversion contre l'antilibéralisme et les antilibéraux (en particulier contre Don Sarda ? dont il n'a jamais pu lire que quelques pages !) qui nous permet de mieux comprendre ses amitiés et ses inimitiés.

Il a écrit une lettre sur ce sujet, prouvant qu'il ne connaissait pas grand-chose des auteurs antilibéraux et démontrant son **parfait libéralisme**.

Que d'impuretés doctrinales ! On le dit intelligent, il se croit intelligent, mais après tout cela, j'en doute. Vous comprenez que je ne suis pas de ses amis, qu'il n'est pas de mes amis.

Louis-Hubert REMY, juillet 2009

* * *

Voici un débat révélateur d'une philosophie douteuse (n'intégrant pas le principe de non-contradiction¹) et d'une théologie blasphématoire : http://sedevacantisme.leforumcatholique.org/index.php?SESSION_ID=&page=0, pages 24 et 25.

L'Apostolicité de l'Église par Abbé Hervé Belmont (2005-10-17 07:25:02)

vue sous la lampe *Cassiciacum*.

L'Apostolicité² est une des quatre notes de l'Église, c'est-à-dire une des quatre propriétés que nous affirmons dans le Credo de la Messe, et qui sont les propriétés caractéristiques de l'Église de Jésus-Christ, propriétés qui permettent de la distinguer des fausses religions. Parmi ces notes, l'Apostolicité a une place particulière parce qu'elle sert tout spécialement à **distinguer l'Église des sectes faussement catholiques**³ : celles-ci, tout comme les hérétiques déclarés, peuvent revendiquer (à tort) les autres notes, elles ne peuvent se prévaloir de l'Apostolicité.

L'Apostolicité est donc, nous semble-t-il, le point de vue le plus vrai et le plus sérieux auquel il faut se placer pour un **juste discernement dans l'état présent de l'Église**.

«L'Église est dite apostolique d'une triple façon :

- en raison de son origine et de son histoire car de même qu'elle vient de Jésus-Christ son chef et son principal fondateur. de même elle vient des Apôtres ses fondateurs ministériels ;
- en raison de l'identité, car l'Église d'aujourd'hui est substantiellement la même que l'Église apostolique quant à la foi, quant au gouvernement et quant aux sacrements⁴ ;

2. - qu'elle soit mue par des motifs surnaturels ;

3. - qu'elle soit efficace :

- en tant qu'elle se rapporte à Dieu, elle doit porter à accomplir sa divine volonté ;
- en tant qu'elle se rapporte aux hommes, elle doit nous porter à chercher le bien du prochain ;

4. - qu'elle doit être ordonnée, c'est-à-dire :

- aimer Dieu par-dessus tout ; et pas n'importe comment : «si quelqu'un M'aime, il garde d'abord Mes commandements».
- faire passer l'amour pour la patrie après l'amour pour l'Eglise ;
- ne pas chercher le bien du prochain au détriment de notre propre bien spirituel ;
- chercher d'abord le bien spirituel de l'âme de notre prochain et, après le bien matériel de son corps.

5. - qu'elle doit se déployer dans la justice et la vérité.

(Catéchisme du Cardinal Gaspari, Edition de Chabeuil, pages 758 et suivantes. Cet enseignement est directement inspiré de l'opuscule de saint Thomas d'Aquin «Vers la perfection de la vie spirituelle»).

Ces cinq conditions seraient enseignées et connues, on éviterait beaucoup de polémiques, surtout en appliquant bien la cinquième condition. Mais même là, qui est assez formé pour ne pas se tromper sur les notions de justice et de vérité ?

Quand tout cela est en ordre, on peut parler de charité, mais pas avant.

Si la charité est alors vraie, on peut parler d'union. Sinon, on a une apparence d'union, qui peut faire illusion un certain temps, mais qui ne tient jamais devant l'épreuve, épreuve qui arrive toujours.

¹ Voici un exemple pratique de syllogisme appliquant le principe de non-contradiction sur un sujet bien connu.

- Le linceul de Turin est-il le Saint-Suaire ?
- S'il n'est pas le Saint-Suaire, il est un faux.
- S'il est un faux, il a été fabriqué par un faussaire.
- S'il a été fabriqué par un faussaire, un autre faussaire du XX^e siècle peut le refaire.
- Aucun faussaire du XX^e siècle n'ayant pas réussi à le refaire, le linceul de Turin n'est pas un faux.
- Il ne peut être que le Saint-Suaire.

² L'abbé Belmont ne développe pas les trois autres notes de l'Eglise, qui sont pourtant aussi indispensables ! Mais réfléchir sur "l'unité de l'Eglise", réfléchir sur "la sainteté de l'Eglise", réfléchir sur "la catholicité" de l'Eglise condamne *ipso facto*, la secte conciliaire. C'est ce que ne veut pas cet abbé. Voilà pourquoi il ne distingue pas l'Eglise Catholique de cette fausse secte hérétique qu'est l'église conciliaire.

³ Il n'a pas vu que la secte conciliaire est particulièrement **une secte faussement catholique** ! Alors ?

⁴ La secte conciliaire est-elle "substantiellement la même que l'Église apostolique quant à la foi, quant au gouvernement et quant aux sacrements" ? Alors ?

- en raison de la succession, car elle est régie, telle par une dynastie, par les légitimes successeurs des Apôtres» (Bainvel. *De Ecclesia Christi*, Paris 1925, p. 72).

APPLICATION DE L'IDENTITÉ.

Parce que la note d'Apostolicité comporte nécessairement l'identité avec la religion des Apôtres telle qu'elle a été transmise à travers les siècles sous l'assistance du Saint-Esprit, on ne peut reconnaître l'Autorité pontificale en Jean-Paul II. Cette impossibilité n'est pas seulement fondée sur la foi, elle est intérieure à l'acte de foi. Si on reconnaît en Jean-Paul II l'Autorité apostolique, de deux choses l'une :

- soit on adhère vraiment à l'enseignement de son magistère, et alors on nie en acte cette identité de l'apostolicité, parce qu'on professe des erreurs (liberté religieuse, nouvelle conception de la nature humaine. faux principes sur l'Incarnation du Fils de Dieu et sur l'Église) que l'Église a déjà condamnée, et parce qu'on adhère à un « système sacramental » qui n'est ni le fruit ni l'expression de la foi de l'Église ;

- soit on refuse l'enseignement de son magistère et les rites sacramentels qu'il promeut, et alors, qu'on le veuille ou non, on nie en doctrine et en acte cette identité de l'Apostolicité. En effet, une telle attitude implique nécessairement la négation (ou la diminution) de la souveraineté du Pape sur l'Église dans ses pouvoirs de magistère, d'ordre et de juridiction. On tombe ainsi dans des erreurs et une mentalité que l'Église a toujours refusée et condamnée.

SUCCESSION

La note d'Apostolicité implique la succession ininterrompue depuis les Apôtres ; **il faut donc nécessairement reconnaître que Jean-Paul II assure la continuité du Siège apostolique**, parce que lui seul peut tenir ce rôle : cette continuité doit en effet être telle que chaque Pape apparaisse clairement comme le successeur de saint Pierre, et que le prochain Pape (au sens pur et simple du terme) soit le successeur du dernier vrai, sans rupture ni « nouvelle dynastie », serait-elle « d'origine divine ». Assurant cette continuité juridique, **Benoît XVI est pape materialiter, le sujet élu occupant de droit le Siège apostolique**¹ (mais privé d'autorité par défaut d'identité).

RESTAURATION

La restauration de l'ordre dans l'Église ne pourra se faire que par voie d'autorité, parce que telle est la Constitution divine donnée par Jésus-Christ à son Église. La restauration de l'Autorité ne pourra se faire que conformément à l'Apostolicité, parce que telle est la note distinctive de l'Église catholique ; elle ne pourra donc se faire **que par voie de conversion ou de succession, c'est-à-dire à l'intérieur de la succession apostolique – DONT BENOÎT XVI EST L'ACTUEL DÉTENTEUR**² – et par abandon (sous une forme ou sous une autre, mais sans équivoque) de tout ce qui n'est pas conforme à la doctrine et à la pratique apostoliques telles qu'elle ressortent de la transmission faite par le Magistère antérieur.

Toute autre hypothèse doit être rejetée a priori³ comme non catholique parce qu'incompatible avec l'Apostolicité de l'Église.

Abbé Hervé Belmont

Questions à M. l'abbé Belmont par abbé Zins (2005-11-10 21:21:33)

La Succession Apostolique légitime peut-elle :

1° être séparée de la confession publique de la Foi ?

2° ne pas rejeter toutes et chacune des hérésies ?

3° adhérer à et professer publiquement des hérésies ?

autrement dit :

4° être détachée de l'indéfectibilité dans l'enseignement, la garde et la défense de la Foi et des Mœurs ?

Que le Père Eternel, dont Elles émanent, fassent triompher la Vérité en nos intelligences et la Charité en nos cœurs.

Abbé V.M. Zins

La succession apostolique par Abbé Hervé Belmont (2005-11-11 11:00:14)

¹ Que dire ? Les bras vous en tombent. Pour être successeur des apôtres, il faut être sacré évêque. Or Benoît XVI, sacré dans le nouveau rite conciliaire n'est pas évêque, son sacre est invalide. Voir le site *Rore sanctifica*, <http://www.rore-sanctifica.org/>, qui en donne toutes les preuves, particulièrement le résumé de l'abbé *Cekada Absolument Nul et entièrement Vain* :

http://www.a-c-r-f.com/documents/Rev_CEKADA-Absolument_nul_et_entierement_vain.pdf

complétée par *Toujours Nul et toujours Vain* :

http://rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE-2007-01-27-FR_AbbeCEKADA_ToujoursNul-ReponsesAuxObjectionsJanv2007FRANCAIS1.pdf

² **LA THESE LES REND INSENSÉS !**

³ Dont la prophétie de la vénérable Elizabeth Canori Mora qui annonce que saint Pierre sera obligé de venir rétablir la Papauté. Lire http://www.a-c-r-f.com/documents/HOLZHAUSER-Interpretation_Apocalypse.pdf, pages 73 et précédentes. Mais cette prophétie ne correspond pas à LA THÈSE. Pourtant Mgr Guérard, quand je lui avait présenté ce texte, m'avait répondu : *c'est LA solution*. On préfère aujourd'hui en arriver à enseigner que Benoît est le relais de l'apostolicité de l'Église !!!

Il est probable que cette solution annoncée par le ciel peut être acceptée de l'abbé Belmont puisqu'inexistante dans le droit canon !!!

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur l'Abbé, de vous saluer respectueusement, les *disputationes* et autres controverses ne dispensant pas des marques élémentaires de la courtoisie¹, lesquelles sont ordinairement obligation spéciale de charité pour les disciples de Jésus-Christ *doux et humble de cœur*.

Vous me posez une question *trinitaire* (trois en une) qui est motivée, je le suppose, par l'ultime message que j'avais posté lors de la dernière session du présent forum. Ce message parlait de l'Apostolicité de l'Église dans les temps difficiles et ténébreux que le Bon Dieu permet pour sa gloire et l'expiation de nos péchés.

Je replace ici votre triple interrogation. La Succession Apostolique légitime peut-elle :

1° être séparée de la confession publique de la Foi ?

2° ne pas rejeter toutes et chacune des hérésies ?

3° adhérer à et professer publiquement des hérésies ?

autrement dit :

4° être détachée de l'indéfectibilité dans l'enseignement, la garde et la défense de la Foi et des mœurs ?

C'est en effet une question qui se pose objectivement.

Les théologiens qui traitent de l'apostolicité de l'Église (j'ai Palmieri sous les yeux, *Tractatus de Romano Pontifice cum prolegomeno de Ecclesia*, Rome, S.C. de Propaganda fide 1877, aux pages 215 et 683) distinguent entre la succession apostolique *materialiter* et la succession *formaliter*.

Ces deux aspects de la succession sont-ils séparables ?

Dans le principe, il n'y a aucune difficulté puisqu'il s'agit de deux notions distinctes, non nécessairement liées. On peut parfaitement les concevoir séparées.

Cette séparation est-elle compatible avec la constitution divine de l'Église ?

Cette séparation n'est pas normale, tout le monde en conviendra. Une séparation anormale, violente, est-elle possible ?

Pour rendre compte d'un état anormal, violent (perçu tel par nécessité de foi), eh bien ! oui, je le crois : c'est un fait qui s'étale sous nos yeux.

Pour donc répondre à votre question, je distingue :

- la succession *materialiter* : oui ;

- la succession *formaliter* : non.

Instance. Vous avez précisé *légitime* dans votre question.

Réponse. Je distingue un *materialiter* illégitime que serait une usurpation (cas d'un antipape) et un *materialiter* légitime en ce sens qu'il y a succession régulière.

Et donc je maintiens ce que j'ai dit dans le message dont il a été question ci-dessus.

Si maintenant vous estimez que ma réponse est **fausse, hérétique, aberrante ou méprisable**, alors :

1. la preuve **sérieuse** vous en incombe ;

2. où est passée la succession apostolique² ?

Épargnez-moi, je vous prie, les envolées apocalyptiques. Mon seul désir est d'exercer la foi catholique : cette foi est réglée par la Révélation divine transmise par l'Église, et elle est exercée par une intelligence normée par le principe d'identité.

Abbé Hervé Belmont

N'inversez-vous pas les rôles en votre final ? par abbé Zins (2005-11-11 11:15:27)

M. l'abbé,

Le commentaire suivant du Pape Saint Grégoire le Grand doit-il être compris et insérer en l'affirmation finale de votre dernier dossier de la 5^e session : *Toute autre hypothèse doit être rejetée a priori comme non catholique parce qu'incompatible avec l'Apostolicité de l'Église.* ? Doit-il être tenu pour non catholique et hérétique ? :

«Le diable, malgré sa chute, n'a point perdu la puissance de sa nature (angélique). Sa force apparaît peu à présent, parce que sa vertu a été liée par une admirable disposition divine. D'où ce qui est dit par Saint Jean : «Je vis un Ange descendre du Ciel, ayant la clé de l'abîme et une grande chaîne à la main ; et il saisit le dragon, le serpent antique, qui est le diable et Satan, et il le lia pour mille années : et il l'envoya dans l'abîme qu'il a et boucla sur lui, afin qu'il ne séduise plus les Nations, jusqu'à la consommation des mille ans ; et après cela, il importe qu'il soit détaché pour peu de temps» (Apoc. 20,1-3)... Le diable est montré projeté dans l'abîme lié... Cependant, il est aussi indiqué en ce passage comment il doit être délié à la fin du monde : «Et après la consommation de mille années, Satan sera délié de sa prison, et il sortira, et séduira les Nations» (Apoc. 20,7). Par le nombre mille se trouve exprimé, en raison de sa perfection, tout le temps de la Sainte Eglise. Celui-ci une fois écoulé, l'antique ennemi pourra de nouveau user de toutes ses forces, pour une brève période néanmoins, mais il lui sera laissé alors une grande force contre nous». (Saint Grégoire, Mor. 32,15 in Job 40,12)

Que le Père Éternel, dont Elles émanent, fassent triompher **la Vérité** en nos intelligences et **la Charité** en nos cœurs. Abbé V.M. Zins¹

¹ Que d'hypocrisie ! quand on connaît les propos de table de l'abbé Belmont (et des autres) ! où l'on manque à la plus élémentaire charité. C'est eux qui m'ont appelé : *épandeur à fumier* et qui font la leçon sur la charité ! Mais tout leur est permis, ils se donnent l'absolution tous les matins !

² Ainsi pour l'abbé Belmont, les évêques conciliaires seraient la succession apostolique ? beaucoup plus sûrement que les évêques Thuc et Lefebvristes ! Certes, ayant visité, à la demande de Mgr Guérard, les évêques Thuc de France, je suis parti en courant mais je considère qu'aucun évêque conciliaire soit vraiment évêque, ce qui est bien pire.

Vous avez dit "succession régulière", comme c'est... par abbé Zins (2005-11-11 16:50:16)

étonnant, dès lors, M. l'abbé que

1. **Vous ne teniez pas en pratique la doctrine définie de l'Eglise en cette matière ?**

Vous venez en effet d'écrire : "Je distingue un *materialiter* illégitime que serait une usurpation (cas d'un antipape) et un *materialiter* légitime en ce sens qu'il y a succession régulière".

Qui dit succession canonique régulière, admise de surcroît par vous comme légitime, dit de par la doctrine définie de l'Eglise : «C'est pourquoi, quiconque succède à Pierre en cette Chaire, obtient, de par l'institution du Christ Lui-même, la primauté de Pierre sur l'Eglise universelle». (Concile Vatican I, Const. Pastor Aeternus, ch.3 ; D.B 1824)

2. **Pour qu'il y ait succession au moins matérielle ne faut-il pas qu'il y ait ordination ou sacre valide ?**

3. **Quand il y a non seulement validité quant à l'ordre mais aussi légitimité, n'y a-t-il pas forcément succession aussi formelle ?**

4. **Par ailleurs qui a adhéré publiquement à des doctrines hérétiques (et en sus continue à le faire) peut-il être élu valablement à une fonction ecclésiastique dans l'Eglise Catholique ?**

Que Saint Martin vous obtienne d'adhérer **à la Vérité**, qui plus est **définie**, non seulement en théorie mais encore **en pratique**.

En l'Auguste Trinité, en Jésus et Marie.

Abbé V.M. Zins ²

Conclusion de L-H Remy :

L'abbé Belmont intelligent ? L'abbé Belmont un guide sûr ?

¹ J'ai laissé la suite des messages pour souligner la pertinacité des questions de l'abbé Zins, et la réponse insuffisante de l'abbé Belmont, (qui se défile et répond à côté) ; il a même eu un moment de lucidité en qualifiant sa position par les adjectifs : fausse, hérétique, aberrante **ou** méprisable. Je crois que c'est bien vu : fausse, hérétique, aberrante **ET** méprisable. L'abbé Zins a eu **la Charité** de ne pas le souligner.

² Réponse irréfutable de l'abbé Zins, mais là encore il est regrettable de ne parler que du Pape alors qu'il est évident que ce n'est qu'une question secondaire par rapport à la question principale qui est toujours : la secte conciliaire est-elle l'Eglise Catholique ?

LES DÉTRACTEURS DE LA SALETTE

Louis-Hubert Remy, 8 décembre 2001, corrigé en 2009

Les abbés Ricossa et Belmont sont des orgueilleux, et comme tous les orgueilleux ils sont obstinés et s'enferment dans leur jugement propre, allant jusqu'à l'attaque de la vérité connue¹, méritant ainsi le châtement inexorable des orgueilleux : l'aveuglement². Ce ne sont pas les premiers, ce ne sont pas les derniers.

Adeptes de LA THÈSE MATERIALITER-FORMALITER, ils se croient obligés de reconnaître que la secte conciliaire est matériellement l'Eglise catholique. Cette thèse (que j'ai partagée), due à Mgr Guérard des Lauriers et à ses amis, a paru longtemps défendable car elle seule donnait une réponse apparemment cohérente au problème de la visibilité de l'Eglise, puisque d'après Vatican I, l'Eglise doit toujours rester visible. Encore aujourd'hui l'abbé Ricossa refuse dans sa communauté ceux qui ne partagent pas la thèse.

Depuis, des études multiples sont sorties pour trouver la réponse à cette objection, en particulier *L'Eglise EST éclipsée*³ et notre tract sur *La Visibilité de l'Eglise*⁴. D'autre part Myra Davidoglou a réfuté définitivement la thèse dans sa revue, *La Voie*, travail disponible sous le titre : *Analyse logique de la thèse dite de Cassiciacum*⁵. L'abbé Zins a, de son côté, depuis bien longtemps, démontré son impossibilité théologique. Ses questions importantes à Mgr Guérard sont restées sans réponse, car il était impossible de répondre.

Enfin, ayant bien connu Mgr Guérard des Lauriers, je pense qu'aujourd'hui Monseigneur ne soutiendrait plus sa thèse. A la question que je lui avais posée un jour : *quelle est la valeur des actes d'un Pape materialiter ?* il m'avait répondu : *nulle*. Puis à cette seconde question : *alors qu'en est-il des nominations des cardinaux et des futurs conclaves ?* il m'avait répondu : *ma thèse s'éteint dans le temps*.

Une des plus graves révolutions conciliaires a été de refondre tous les rituels de tous les sacrements⁶.

A la question : *quelle a été l'intention des novateurs ?* on est obligé de répondre :

1° imposer de nouveaux rites ; 2° mais surtout interdire tous les anciens rites.

Il est donc évident que si la secte conciliaire avait eu la même intention que l'Eglise Catholique, elle aurait au moins permis que les rites éternels subsistent. En les détruisant, pire, en persécutant ceux qui y sont attachés, elle prouve que **l'intention** de ceux qui ont imposé ces nouveaux rites est **différente** et donc, en s'appuyant sur le principe de non contradiction, pour un catholique qui sait que l'Eglise est infaillible dans sa liturgie⁷, ces nouveaux rites sont **invalides** (heureusement d'ailleurs !). En particulier pour les ordinations et les sacres⁸. **Ils se disent prêtres ou évêques, ils se croient prêtres ou évêques, ils nous font croire qu'ils sont prêtres ou évêques, ILS NE LE SONT PAS.**

Pour ce problème (plus grave peut-être encore que le NOM), on est surpris de voir que peu de clercs en ont compris le danger et que les tenants de LA THÈSE n'en parlent jamais.

L'explication en est simple : il est **impossible** que des rituels détruisant et ne transmettant pas le sacerdoce et l'épiscopat puissent avoir été créés par l'Eglise de Jésus-Christ. Ils ne peuvent venir que de l'Adversaire. Et donc, il est impossible que la secte conciliaire soit l'Eglise catholique, **même matériellement : la thèse s'effondre.**

D'autre part, pour ces abbés, comme pour tous les prêtres formés à Ecône, les laïcs n'ont que trois devoirs : payer, donner des vocations et se taire. Tant qu'ils partagent les idées imposées par les clercs, ce sont de

¹ Un des six péchés contre le Saint-Esprit, péché irrémissible si on s'obstine. Ce fut celui des évêques au moment du Concile, c'est celui des ralliés, c'est celui d'Ecône. La sanction est toujours la même : aveuglement et *vomis de Dieu*. Terrible. Soyons très vigilants, prions humblement, car perdre la Foi, c'est perdre la vie éternelle.

² L'abbé Belmont avait été mis en garde sérieusement dès l'arrivée de celui qui allait détruire son école. Au lieu de se renseigner auprès de ceux qui connaissaient précisément les défauts de ce garçon, cet abbé a pris de haut le conseil. On a vu le résultat. Il est bon de préciser que son école spécialisée dans le catholique médiocre prétentieux BLMM (bourgeois, libéral, matérialiste, mondain) était très discutable et la sanction permise par la sainte Providence n'a étonné que lui. L'abbé aurait dû s'humilier quelque peu, mais le fond revient toujours, d'où le n° 11 de son bulletin au ton vaniteux et donneur de leçons. Idem pour l'abbé Ricossa.

³ Titre d'une brochure étudiant pourquoi la Très Sainte Vierge Marie a choisi ce mot et ce qu'elle a voulu ainsi nous enseigner :

http://www a-c-r-f.com/documents/LHR-Eglise_EST_eclipsee.pdf.

⁴ http://www a-c-r-f.com/documents/LHR-Visibilite_Eglise.pdf

⁵ http://www a-c-r-f.com/documents/DAVIDOGLOU-Analyse_logique_these_Cassiciacum.pdf

⁶ Lire et étudier la brochure *Les évêques sacrés suivant le nouveau rite sont-ils évêques ?* en particulier la préface et la conclusion. http://www a-c-r-f.com/documents/COOMARASWAMY-Drame_anglican_clerge_postconciliaire.pdf

⁷ Lire et étudier la brochure très claire et précise écrite par l'abbé Vacant en 1887 : *Le Magistère ordinaire de l'Eglise et ses organes*, http://www a-c-r-f.com/documents/VACANT-Magistere_ordinaire_universel.pdf, dans laquelle, développant Vatican I, il rappelle que l'Eglise est infaillible dans les vérités de Foi catholique, dans les conclusions théologiques, dans les faits dogmatiques, dans la discipline, dans la canonisation des saints, dans le culte.

⁸ Pour étudier les nouveaux rituels des sacres, on s'appuie ordinairement sur les rituels fabriqués sous Paul VI, mais il y a bien longtemps que ces rituels ne sont plus utilisés et que l'on est en plein délire. Voir par exemple récemment, l'ordination épiscopale du nouvel "évêque" de Nîmes, cérémonie scandaleuse. Il n'est pas du tout évêque catholique, il est le chef du troupeau conciliaire de Nîmes avec pour fonction d'égarer et de perdre ses brebis. Evitons le langage de bois des prêtres et évêques de la Fraternité Saint-Pie X : **les évêques conciliaires ne sont pas évêques catholiques, les prêtres conciliaires ne sont pas prêtres catholiques.**

L'abbé Belmont si exigeant et à juste titre, à propos de la vulgarité qui ni devrait pas pénétrer dans nos milieux, devrait lui, porter ses efforts sur un langage rigoureusement catholique, autrement plus grave que la vulgarité.

bonnes gens. Mais s'ils mettent en doute le gourou et s'obstinent à poser la question qu'il ne faut pas poser, ils sont rejetés, conspués, ridiculisés, honnis et même haïs. J'en sais quelque chose.

Alors, une vérité défendue par un laïc, ne peut-être que ridicule, d'une *médiocrité prétentieuse*, etc... Je connais... Depuis trente ans j'ai l'habitude. Quelle charité ! Et après leurs bêtises, et après leurs insultes, quand nous les reprenons comme ils le méritent, ils nous accusent de manquer de charité ! **Comme toujours, c'est celui qui dénonce l'erreur qui devient le méchant, pas celui qui l'enseigne.** Triste.

Pour développer l'impossibilité de confondre la secte conciliaire avec l'Eglise catholique, nous nous sommes appuyés sur le message de La Salette et plus précisément sur le secret de Mélanie. Relire notre brochure : *L'Eglise EST éclipse*, qui a permis à beaucoup (comme ils nous l'ont dit ou écrit) de comprendre clairement la crise et sa solution. Aucune réfutation de ce texte à ce jour n'a été faite, nos détracteurs croyant plus malin de biaiser et de m'injurier.

Ils ont agi comme des suppôts du malin : ils ont osé attaquer directement La Salette. Pas l'apparition, ce serait trop gros et malvenu. Ils ont trouvé mieux : attaquer ce qui les gêne : le secret de Mélanie.

Encore plus hypocrites, ces pharisiens se sont même interdit de citer un mot de ce secret. Ils ont exhumé deux textes du Saint-Office pour se donner les apparences de vertu et de fidélité, textes de 1915 et de 1923, qui interdisent tout d'un coup (37 ans après la diffusion des secrets ! ?) de le lire et de le faire connaître.

Hypocrites ! Il y a longtemps que ces abbés l'ont lu ! Hypocrites, eux qui passent leur temps à agir contre quantité d'autres textes ! ...Et surtout orgueilleux !

Il y a bien longtemps que ce problème a été résolu et que la Vérité est connue. Il y a bien longtemps que tous les catholiques ont lu le secret et ont compris que ce secret (*Mélanie, ce que je vais vous dire maintenant, ne sera pas toujours secret ; vous pourrez le publier en 1858*) est un **message prophétique de la très Sainte Vierge Marie pour notre temps.**

Dévoilé en 1878, avec *Imprimatur* d'abord du Cardinal Sforza de Naples, puis de Mgr Zola, évêque de Lecce, ce secret a surpris et scandalisé certains. Très vite diffusé abondamment dans le monde entier, ce fut une bombe parmi les clercs particulièrement concernés : la très Sainte Vierge Marie dénonçait leurs turpitudes. Beaucoup de catholiques comprirent, surtout en voyant les miracles et les conversions de La Salette.

Mais tout de suite il y eut des opposants farouches. La très Sainte Vierge avait osé dire que : *les prêtres... sont devenus des cloaques d'impureté, ...les péchés des personnes consacrées à Dieu crient vers le Ciel..., les chefs, les conducteurs du peuple de Dieu ont négligé la prière et la pénitence et le démon a obscurci leurs intelligences... Dieu va frapper d'une manière sans exemple, etc...*

A chaque génération, on a saisi qu'à travers ces textes si denses, complétés par ceux de Pontmain, et surtout de Fatima, notre Sainte Mère a voulu que Ses enfants de France voient, comprennent et combattent. **TOUT DONNE RAISON À LA SALETTE.** Seule La Salette donne l'explication. Les Français (dont Mgr Guérard et les religieuses de Crézan), les catholiques français, sont des dévots très attachés à La Salette, refusant que l'on dénigre La Salette. Que des Italiens ne le comprennent pas, on peut le concevoir (encore que... tout se réalise suivant les dires de La Salette, même en Italie²), mais que des Français suivent de tels gourous, c'est inadmissible. Seul l'orgueil et son châtement peuvent donner une explication d'un tel comportement aveugle.

Comme hier, les détracteurs parlent de censures, occultant la lettre du P. Lepidi, Maître du Sacré Palais, membre du Saint-Office et de l'Index, qui, le 16 décembre 1912, écrivait au Cardinal Luçon :

"Le secret de la Salette n'a jamais été condamné d'une manière directe et formelle par les Sacrées Congrégations de Rome... Les condamnations regardent directement et formellement les deux livres écrits par l'abbé Combe et nullement le Secret". Ce même P. Lepidi, en 1922, renouvellera l'Imprimatur. Alors ?

D'autant plus que le fameux décret de 1915 ne porte la signature d'aucun des Cardinaux dignitaires ou membres de la Sacrée Congrégation, mais seulement celle de son notaire Louis Castellano, sans aucune mention de date, ni de vote du "Décret" en réunion de la Congrégation du Saint-Office, ni de sa présentation à l'approbation du Pape Benoît XV.

Il ne porte absolument aucune censure, ni sur l'opuscule de Mélanie, ni sur le Secret en particulier, ni aucune défense de le posséder, de le lire et de le répandre.

Alors qu'en penser ? Pour nous c'est une **FORFAITURE**, et ne s'appuyer que sur ce texte pour interdire (même la lecture du Secret) **c'est de la complicité dans la forfaiture.** Renouveler une telle trahison en 2001, c'est une fourberie sans nom. Je ne trouve aucun vocable assez fort pour qualifier vos personnes. Après tout ce que nous avons vécu depuis 150 ans, vous êtes encore plus coupables qu'eux. Le concile, énorme châtement, l'Eglise éclipse, Rome ayant perdu la Foi, le sacerdoce châtié, l'Antéchrist régnant, l'abomination de la désolation dans le lieu saint, la troisième guerre mondiale commencée, une succession de JP II évidemment catastrophique, etc. : cela ne vous suffit pas. **ON SAIT DEPUIS 150 ANS QUE LES DÉTRACTEURS DE LA SALETTE DEVIENNENT NOS ENNEMIS, SONT DU CAMP DE L'ENNEMI.** On sait depuis 150 ans que Notre-Seigneur ne supporte pas que l'on méprise Sa sainte Mère. Ce que vous faites est **ABOMINABLE** : vous rejoignez le camp de Ses ennemis (Gen., III, 15). Doit-on vous appliquer : *...les chefs, les conducteurs du peuple de Dieu ont négligé la prière et la pénitence et le démon a obscurci leurs intelligences... ?*

Reprenez-vous, réétudiez ces graves questions. Nous ne sommes pas vos ennemis³. Méditez La Salette, ses enseignements, ses leçons et convertissez-vous, sinon vous périrez, conduisant vos fidèles dans l'erreur.

Prions la Vierge de La Salette, Reine de France de protéger notre Foi.

¹ La très Sainte vierge Marie s'adresse à tous les prêtres de toutes les époques y compris aux abbés Ricossa et Belmont. Et cloaques d'impureté ne concerne pas que les mœurs. On peut être impur dans la doctrine, dans l'enseignement, dans la Foi.

² Lire *Le Vatican mis à nu*.

³ **Écrit en 2001. Mais en 2009 ils me traitent comme un ennemi, je suis devenu pour eux un ennemi ! Alors : qui est dans la vérité ?**

UN JUGEMENT HÂTIF, INEPTE DE L'ABBÉ GROSSIN

LA TOUR DE DAVID

N° 51 – Juin 2009

«Pour le règne des saints Cœurs de Jésus et de Marie unis dans le Saint-Esprit sur la France et par la France sur le monde».

Esto nobis, Domine, turris fortitudinis, a facie inimici

LE CARDINAL RAMPOLLA ÉTAIT-IL FRANC-MAÇON ?

Errare humanum est, perseverare diabolicum ! L'erreur est humaine, persévérer dans l'erreur est diabolique. Monsieur l'abbé Ricossa a **démonté un mythe coriace** dans nos milieux¹ dans un article très documenté de sa revue *Sodalitium* n°62 de mai 2009, page 5 et suivantes. Je ne suis pas toujours d'accord avec monsieur l'abbé Ricossa, loin de là, surtout lorsqu'il transmet les erreurs rationalistes de son maître en exégèse, Eugenio Corsini, moderniste et même progressiste ! (Voir l'article *L'Apocalypse selon Corsini*, *Sodalitium* n°48) Ou encore, lorsque monsieur l'abbé Ricossa aborde le sujet

¹ **Note de L-H Remy** : l'abbé Ricossa n'a rien **démonté** du tout et l'abbé Grossin ne l'a pas compris ; il en rajoute même pour essayer de démontrer l'indémonté. Quatre points sont soulevés :

1° L'abbé Ricossa affirme que le cardinal Rampolla bien qu'étant un ennemi certain n'était pas un F.:M.:. Oui nous n'avons plus sa carte d'identité maçonnique, mais il était certainement dans une O.T.O quelconque ou pire ? Et alors ? N'est-ce pas le plus important ? N'est-il pas évident pour ceux qui comme moi ont lu les trois tomes des *Mémoires* du cardinal Ferrata, d'être obligés d'en conclure qu'il **agissait toujours pour le camp maçonnique**. Un cardinal aussi bien informé, à cette époque, ne pouvait pas trahir sans le savoir et sans une initiation qui lui donnait le courage de la dissimulation.

Le témoignage indiscutable de Mgr Marty le confirme.

Après les recherches de l'abbé Ricossa, la dénonciation de Félix Lacoïnta ne semble pas complètement prouvée, mais cela ne change pas grand-chose au rôle sinistre du Cardinal, car les abbés Ricossa et Belmont sont bien obligés d'en convenir. Le reproche du *mythe coriace* est complètement secondaire. L'abbé Grossin ne le souligne pas et semble heureux, comme un gosse, terreur de bac à sable : nia ! nia ! nia ! mythe ! mythe ! mythe !

Stupide ! Ridicule ! C'est lui le malveillant de mauvaise foi, voir la suite.

2° L'abbé Ricossa affirme que Mgr Jouin n'a pu jouer le rôle qu'on lui prête : «"Monseigneur Jouin, fondateur et directeur de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (R.I.S.S.), ayant eu en main les preuves de l'affiliation du cardinal Rampolla, chargea son rédacteur en chef, le marquis de la Franquerie, d'aller les montrer aux cardinaux et évêques de France". Ceci est absolument impossible car anachronique».

L'anachronisme est évident, mais, Mgr Jouin a demandé au Marquis de la Franquerie d'informer cardinaux et évêques **EN 1926**, à l'époque où ils collaboraient. **Jamais il n'a été dit que ce fut en 1904** ; c'est une invention-interprétation de l'abbé Ricossa, un point c'est tout, malheureusement reprise par l'abbé Grossin qui approuve sans réflexion.

3° L'abbé Grossin écrit que Winckler aurait repris en partie cette accusation fautive.

Winckler n'a fait que raconter **les FAITS qu'il avait vécus en 1945**. Il dit simplement, et c'est le plus important : que Pignedoli, lui "fit entrevoir une ère nouvelle, et pour très bientôt, et avec un succès certain, **grâce à celui qui réussirait là où le Cardinal RAMPOLLA eut le malheur d'échouer**". Il n'est pas parlé de loge.

4° Tous les commentateurs de l'histoire du conclave de 1903, sont d'accord pour dire que s'il n'y avait pas eu le veto de l'Autriche, le Cardinal Rampolla **aurait été élu peu après**.

Ce veto a protégé l'Eglise. Il a fallu aux adversaires 55 ans pour reprendre et réussir, là où ils avaient échoué avec Rampolla.

Conclusion

M. l'abbé Grossin n'est pas très intelligent comme il l'a prouvé bien souvent. Il faut lui expliquer pour qu'il comprenne. Laisse à lui-même il devient dangereux par incapacité. Il ne sait même pas s'entourer de gens qui ont connaissances et jugement. Il ne sait faire que du copier-coller (sans préciser d'ailleurs ses références pour passer plus savant qu'il n'est). Ce qui ne l'empêche pas de venir au secours de la victoire.

Il n'a pas compris que l'abbé Ricossa se moque complètement du cardinal Rampolla, dont tout le monde connaît les graves responsabilités dans la destruction de l'Eglise. Ce qui ennuie l'abbé Ricossa, ce sont ceux qui dénoncent (avec des arguments) la nullité de **La Thèse, son fond de commerce**. Il faut les contrer. L'argument Rampolla n'a pour but que de salir (et l'abbé Grossin rentre aujourd'hui dans ce triste combat !) ceux qui ont compris que la secte conciliaire n'est en aucun cas la sainte Eglise Catholique, **ceux qui ont compris que le camp non una cum n'est pas suffisant**. On constate, hélas ! que tout ce qui sort d'Ecône, la Fraternité Saint-Pie-X, la Fraternité Saint-Pierre, mais aussi Verrua, les Mgr Sandborn, etc., les abbés Belmont, Paladino, Le Gal, Grossin, etc. sont tous tordus. L'abbé Grossin vient encore de nous en fournir la preuve. Qui se ressemble s'assemble !

Et qu'on ne dise pas que je règle des comptes, je dénonce des FAITS précis et graves.

Vous verrez encore qu'ils ne répondront pas aux accusations portées (ou qu'ils répondront à côté), qu'ils ne reconnaissent jamais leurs erreurs, qu'ils ne rétablissent jamais la vérité.

du Secret de la Salette. Cette fois-ci, **je dois admettre que sa démonstration n'admet pas de réplique**¹. Seuls quelques **malveillants de mauvaise foi** ne veulent pas admettre leur erreur. En outre, la non appartenance du cardinal Rampolla à la Maçonnerie ne change rien à son influence extrêmement nuisible qui se fera sentir jusqu'à la fin du XX^e siècle. Un méchant est un méchant, franc-maçon ou pas. Je compléterai donc l'article de monsieur l'abbé Ricossa en montrant la puissance de nuisance de ses «protégés» qui deviendront soit Papes, soit Secrétaires d'Etat tout au long du XX^e siècle, ce que n'a pas fait monsieur l'abbé Ricossa. Oui, le cardinal Rampolla fut un grand malfaisant pour l'Église, encore faut-il dire en quoi précisément.

RÉSUMÉ DES ARGUMENTS DE MONSIEUR L'ABBÉ RICOSSA

Les accusations contre le cardinal Rampolla furent portées par un journaliste catholique, Félix Lacoïnta, directeur du journal *Le Bloc Antirévolutionnaire*, en 1929 et reprises en 1997 par l'ouvrage collectif *L'Église éclipsée*, aux Éditions De-lacroix. Voici la citation de *L'Église éclipsée* :

UNE TENTATIVE MANQUÉE : L'ÉPISODE RAMPOLLA

A la mort de Léon XIII, la Franc-Maçonnerie crut que le moment était venu d'installer l'un des siens sur le trône de saint Pierre. "Son homme de main" s'appelait le cardinal Rampolla del Tindaro ! Secrétaire d'Etat de Léon XIII, le cardinal Rampolla était un haut initié recevant dans les Loges qu'il fréquentait les instructions lucifériennes pour les appliquer dans le gouvernement de l'Église. Il fonda au Vatican une arrière-loge qui devait recruter les plus hauts dignitaires du Saint-Siège. Pendant ses vacances en Suisse, le cardinal Rampolla allait chaque samedi dans une arrière-loge près de l'abbaye d'Einsiedeln, et tous les quinze jours à la loge de Zurich pour y recevoir les instructions du Pouvoir Occulte : désarmer les catholiques de France par leur ralliement à la république maçonnique ; et fonder une arrière-loge à l'intérieur de l'Église, capable de fournir les hauts dignitaires du Saint-Siège, comme les cardinaux Ferrata, Gasparri, Ceretti, Bea, etc... Cette loge de Zurich faisait partie de l'O.T.O., *l'Ordo Templi Orientis* dont le cardinal Rampolla était en effet membre. Il était arrivé aux plus hauts grades des cultes lucifériens puisqu'il appartenait aux VIII^e et IX^e grades de l'O.T.O., seuls grades autorisés à approcher le grand maître général national ainsi que le chef suprême de l'Ordre, appelé "*brother superior*" (frère supérieur) ou O.H.O. (*Outer head of the order*).

Il n'est pas sans intérêt de savoir que *l'Ordo Templi Orientis* fut fondé par Aleister Crowley, considéré comme le plus grand sataniste des temps modernes ! Aleister Crowley reçut comme surnom "le Cagliostro de la Maçonnerie contemporaine". Fils d'un armateur britannique, il sera initié en Angleterre et il parviendra jusqu'au 33^e grade, lors d'un voyage au Mexique. Il fut expulsé de tous les pays et mourut en 1947. Le rôle de Crowley est à intégrer dans le complot universel. La théosophie, le New Age qui en sont issus, et la maçonnerie luciférienne sont en effet liés ! La décence nous interdit de rapporter en détail les orgies et rites lucifériens qui vont jusqu'au sacrifice humain comme dans beaucoup de religions païennes. Monseigneur Jouin, fondateur et directeur de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (R.I.S.S.), ayant eu en main les preuves de l'affiliation du cardinal Rampolla, chargea son rédacteur en chef, le marquis de la Franquerie, d'aller les montrer aux cardinaux et évêques de France.

Félix Lacoïnta, directeur du journal "*Le bloc anti-révolutionnaire*" (ex-*Bloc catholique*), témoigna de son côté en 1929 : «Au cours de notre dernier entretien (avec Mgr Marty, évêque de Montauban), comme nous le tenions au courant des découvertes faites récemment et que nous venions à parler du cardinal Rampolla del Tindaro, il voulut bien dire que, lors de la visite *ad limina* qu'il fit à Rome, quelque temps après la mort de l'ancien Secrétaire d'Etat de Léon XIII, il fut appelé par un cardinal (Merry del Val, Secrétaire d'Etat de saint Pie X)... qui lui raconta avec force détails qu'à la mort du cardinal Rampolla, on découvrit dans ses papiers la preuve formelle de sa trahison. Ces documents accablants furent portés à Pie X. Le saint pontife en fut atterré, mais voulant préserver du déshonneur la mémoire du prélat félon et dans le but d'éviter un scandale, il dit très ému : "Le malheureux ! Brûlez !" Et les papiers furent jetés au feu en sa présence» (Virebeau : "*Prélats et francs-maçons*", Paris 1978, p.28). Au Conclave, le cardinal Rampolla concentra sur lui la majorité des voix, mais le cardinal de l'Empire austro-hongrois, Pusyna, intervint et déclara que son gouvernement s'opposait à l'élection de Rampolla. Le Sacré-Collège élu à sa place le cardinal Giuseppe Sarto qui prit le nom de Pie X. Les francs-maçons avaient donc quasiment réussi au début du XX^e siècle à avoir "leur Pape" à la tête de l'Église en la personne du cardinal Rampolla del Tindaro. Une fois élu, saint Pie X, afin de contrer l'infiltration ennemie dans le clergé, exigea de chaque prêtre le serment anti-moderniste au moment de son ordination».

Cette accusation fut reprise en partie, mais en partie seulement, par monsieur Winckler dans une lettre au Père Guérard des Lauriers du 11 février 1977 et publiée dans le premier numéro des *Cahiers de Cassiciacum*, mai 1979, p. 101-105 :

«(...) Quoi qu'il en soit, depuis l'arrivée de Jacques MARITAIN comme ambassadeur auprès du Saint Siège, ca-deau bête et méchant de Georges BIDAULT, j'avais cessé de servir la messe à Mgr MONTINI. Car en cette conjoncture, les membres de l'association ne se gênèrent plus pour affirmer leur progressisme. Mes amis, disons le mot, étaient franchement modernistes. MARITAIN avait envahi le groupe MONTINI, et il n'y en avait plus que pour l'humanisme intégral. J'avais fui. Mais puisque c'est un témoignage que vous me demandez, j'affirme qu'il y avait à Rome précisément ce que vous cherchez à savoir, et que vous me permettez d'appeler le lobby montinien, ou le groupe Rampolla, et qu'un actif Monseigneur, ayant beaucoup d'entregent, que je rencontrais souvent et pour qui j'avais une

¹ Note de L-H R. Cet avis péremptoire de l'abbé Grossin est bien prétentieux. Il aurait mieux fait de tourner sa plume sept fois dans son encrier avant d'écrire des sottises avec une telle assurance.

sincère amitié, apprenant que j'avais été présenté à Mgr MONTINI, que je l'admirais et que j'avais l'air de le suivre, me crut sans doute assez mûr pour faire un pas décisif dans la voie de l'efficacité.

Je me rappelle le ton mystérieux qu'il prit - Mgr PIGNEDOLI, c'est de lui qu'il s'agit - pour me parler de la grande revanche qu'on préparait. Il me fit le récit tout au long du veto de l'Autriche, dont le résultat, pour lui, fut de replonger l'Eglise pendant un demi-siècle dans l'obscurantisme et l'isolement du Moyen-Age ; il insista sur la nécessité d'une ouverture et d'une adaptation de l'Eglise ; enfin il me fit entrevoir une ère nouvelle, et pour très bientôt, et avec un succès certain, grâce à celui qui réussirait là où le Cardinal RAMPOLLA eut le malheur d'échouer. Je le regardai avec de grands yeux. Il crut que cela signifiait : «Mais qui est-ce ?» ; il répondit sans parabole : «Vous lui servez la Messe tous les jeudis». J'avoue que je devais avoir l'air bête ; et je l'étais, car j'étais à cent lieues de me douter de ce qu'on attendait de moi pour le succès de MONTINI, le nouveau désiré des collines temporelles et des nations (unies). Il fallut pourtant bien que je reprenne mes esprits. C'était sérieux. Le sympathique Mgr PIGNEDOLI était fort lié avec MONTINI, puisqu'il le suivit dans son «honorable» éloignement milanais ; il est actuellement cardinal chargé de missions délicates (comme d'engager les Catholiques du Vietnam à accueillir pour l'honneur de Dieu et pour la paix les troupes communistes du Viêtcong). Nous étions le 2 janvier 1945, le soir tombait ; il y avait réception chez le vénérable prince E. de NAPLES RAMPOLLA, et mon cher Monseigneur m'avait fait inviter. C'était dans un palais cossu, de style 1880 ; les salons étaient brillants, les lustres rutilants, les hôtes, les invités respiraient l'aisance ; les parfums des jeunes filles et des femmes, l'odeur des alcools, des cigarettes blondes, toute cette ambiance à la fois somptueuse et mondaine me changeait des *papalini*, ces patriciens qui, depuis la prise de Rome, avaient condamné la porte principale de leur palais en signe de protestation et dès lors n'avaient point bénéficié des faveurs de la Maison de Savoie (...).

Voyons d'abord la réponse des faits objectifs de l'histoire et non pas l'opinion personnelle de tel ou tel. Monsieur l'abbé Ricossa rappelle que

«Le 31 juillet suivant la mort de Léon XIII, en 1903, les 62 cardinaux présents à Rome se réunirent en conclave pour élire son successeur. Après six scrutins, le 4 août, était élu le cardinal Joseph Sarto, Patriarche de Venise, qui devait devenir le grand saint Pie X. (...) le cardinal Rampolla... obtint 24 suffrages...» au lieu des 42 nécessaires pour être élu. «Lorsque, le matin du 2 août 1903, au début du troisième scrutin, le cardinal Puzyna, évêque de Cracovie, déclara au nom de Sa Majesté apostolique, l'Empereur, Roi de Hongrie, l'exclusive contre le cardinal Rampolla¹, ce dernier n'avait obtenu au second scrutin que 29 votes, chiffre qui monta à 30 et s'en tint là après l'intervention du cardinal polonais : bien loin par conséquent des 42 voix nécessaires pour l'élection. La thèse selon laquelle ce fut le veto de l'Autriche qui empêcha l'élection de Rampolla est donc historiquement infondée : ce n'est pas le veto qui rendit impossible l'élection (les cardinaux protestèrent, officiellement même, contre l'inadmissible interférence d'un pouvoir séculier sur un conclave) mais le fait que Rampolla n'avait tout simplement pas, et ce, dès le début, les voix nécessaires pour être élu».

Ensuite, monsieur l'abbé Ricossa répond d'une manière définitive à l'argument du marquis Lesage, alias «de la Franquerie» : «*Monseigneur Jouin, fondateur et directeur de la Revue Internationale des Sociétés Secrètes (R.I.S.S.), ayant eu en main les preuves de l'affiliation du cardinal Rampolla, chargea son rédacteur en chef, le marquis de la Franquerie, d'aller les montrer aux cardinaux et évêques de France*». Ceci est absolument impossible car anachronique. En effet, comme le souligne monsieur Ricossa, «*en 1903, quand se déroulèrent les faits, Mgr Jouin ne s'occupait pas le moins du monde de ces questions maçonniques. Ce sont justement les éditions Saint-Rémi, qui ont eu le mérite de republier la vie de Mgr Jouin (1844-1932) écrite par le chanoine Sauvêtre. C'est seulement à 65 ans que celui qui fonda la Revue Internationale des Sociétés Secrètes et la dirigea jusqu'à sa mort, commença à s'intéresser au complot maçonnique, suite à une rencontre avec l'ex-Secrétaire du Grand-Orient de la rue Cadet, Jean-Baptiste Bidegain. La rencontre avec Bidegain eut lieu en 1909 et la R.I.S.S. fut fondée en 1912... Trop tard pour interférer dans le conclave de 1903 !*» La réfutation n'admet pas de réplique.

Cela ne remet pas du tout en cause le témoignage de monsieur Winckler qui écrivait : «j'affirme qu'il y avait à Rome précisément ce que vous cherchez à savoir, et que vous me permettrez d'appeler le lobby montinien, ou le groupe Rampolla...»

¹ Note de l'abbé Grossin : soutenu par le gouvernement français qui, lui, était ouvertement maçonnique et avait certainement de bonnes raisons de soutenir Rampolla et pas un autre.

MARGO VARIA¹ ABBÉ BELMONT

Notre-Dame de la Sainte-Espérance n° 230, mars 2009

On ne témoigne pas de la foi catholique sans un véritable souci de la vérité, de la justice et de la charité ; on ne travaille pas au règne de Jésus-Christ et au triomphe de son Église en violant les vertus chrétiennes dont notre Sauveur a fait la substance de son Évangile.

Imaginer le contraire est une mortelle illusion.

C'est pourquoi j'ai été amené, voici quelques mois, à publier dans Notre-Dame de la Sainte-Espérance une mise en garde contre un site internet qui veut défendre la vérité catholique, mais sans magnifier cette vérité par la rigueur doctrinale et par la rectitude morale qui l'accompagnent nécessairement sous peine d'obtenir l'effet inverse à celui escompté².

Je recopie ici cette brève mise en garde, car il y a un état d'esprit qui rebute à bon droit les âmes qui cherchent sincèrement ce que requiert la foi catholique dans les temps difficiles que nous vivons.

Un des fondateurs de Virgo Maria (VM), je n'en suis plus membre actif et ce, presque dès le début : je suis trop insupportable pour que mes amis puissent me supporter quand je ne suis pas d'accord sur tel ou tel point. Mon rôle est depuis de souffrir les injures, les calomnies, de les offrir et de prier pour nos ennemis. Et ce n'est pas une des moindres tâches ! Je partage quand même, avec joie, leurs confidences et leur prépare des dossiers.

Suite à des attaques personnelles odieuses j'ai dû m'en défendre http://www.a-c-r-f.com/documents/REMY_blog-LHR.pdf
J'avais même décidé de prendre 6 mois de recul : http://www.a-c-r-f.com/documents/LHR-Mon_dernier_message.pdf . En fait j'ai gardé le silence depuis trois ans et je crois que je continuerai encore.

Je prends aujourd'hui la défense de Virgo Maria, car il se dit partout que **VM = LHR**. On dit même que Résistance Catholique = LHR : ce qui n'est pas plus fondé, **mais on ne prête qu'aux riches**. La seule vérité est que d'autres partagent les idées, les combats que j'ai défendus en premier. J'en suis ravi et je suis admiratif de cette relève bien supérieure en qualité à ce que j'ai pu faire.

Quand j'ai commencé à réécrire (en 1998), l'abbé Belmont s'est cru obligé de s'en moquer urbi et orbi (lettre ACRF : *un follicule !* ; comme on voit, toujours dans la tendresse !), alors que je ne gardais que des souvenirs sympathiques de sa visite qu'il me fit à Lyon lors de son renvoi de la FSSPX, où il me fit part, documents à l'appui, du comportement lamentable de l'abbé Aulagnier. Je lui gardais alors toute mon estime et n'ai pas compris cette attaque. Toujours cette supériorité des clercs sur ces pauvres laïcs ! Ils oublient que nous lisons, étudions et aimons d'autres clercs autrement compétents.

Entre temps, le pape de Saint-Maixant est devenu aussi vaniteux que le Pape de Verrua. Certes dans sa chapelle on se tient très bien, on prie très bien, les sermons sont très bien, la liturgie et la chorale sont très bien, tout est très bien ! On a un prêtre excellent ! Malheureusement, comme tout prêtre formé à Ecône, il y a des lacunes, de grosses lacunes et malheur à celui qui ose le dire ! Se vérifie alors que l'on attaque celui qui dénonce l'erreur mais pas celui qui l'enseigne ? Et pourtant j'applique la formule du RP Vallet, qui conseillait de laisser passer le petit, le moyen, le gros et de ne retenir que le très gros.

Donc, je ne pouvais laisser sans réponse cette attaque contre Virgo Maria ! L'équipe de VM comprend de grands garçons, autrement talentueux, pour y répondre quand ils l'estimeront. A moins qu'ils (surtout M. le curé Schoonbroodt) n'aient décidé qu'un tel pamphlet ne mérite pas de réponse, ce que je comprendrais fort bien !

Quant à Avrillé : *bof!* avec ce *bof* tout est dit.

¹ Ironie, moquerie, bouffonnerie, humour scout ! Vraiment déplacé et odieux. Oser se moquer ainsi de "Virgo Marid", de la très sainte Vierge Marie ! Quelle belle preuve de *rigueur doctrinale* et de *rectitude morale* ! Je n'en ai jamais fait autant !

Qu'on n'oublie pas aussi le toast déplacé, moqueur et blasphématoire qu'il a fait pour les 25 ans de sacerdoce de l'abbé Guépin. Beaucoup ont été scandalisés de cet humour scout ! <http://www.quicumque.com/article-12278724.html>

² L'abbé Belmont sait-il de quoi il parle ?

En 1998 dans une polémique avec l'abbé Bonnetterre, j'ai dû rappeler le comportement catholique face à l'hérésie : http://www.a-c-r-f.com/documents/LHR_Memoire_en_defense_Couvert_4p.pdf que je conseille de relire !

Devant l'hérésie et les hérétiques, **seuls des principes fermes sauvent une situation**. Et mieux, ces principes fermes nécessitent peu de morts et d'excès. Nos fameux libéraux, si tolérants, si respectueux d'autrui ont fait beaucoup, beaucoup plus de morts que leurs ennemis. Il suffit de comparer les massacres protestants et révolutionnaires avec les soi-disant excès catholiques. A Erasme et More s'opposent saint Ignace ou saint Pie V, qui n'avait pas peur d'écrire à Catherine de Médicis, le 28 mai 1569 : «Ce n'est que par l'extermination (Exterminer ne veut pas dire tuer, mais chasser hors des frontières) des hérétiques que le roi pourra rendre à ce noble royaume l'ancien culte de la religion catholique ; si Votre Majesté continue à combattre ouvertement et ardemment les ennemis de la religion catholique, jusqu'à ce qu'ils soient tous massacrés, qu'elle soit assurée que le secours divin ne lui manquera pas». *Manuel d'apologétique* de Boulenger, Vitté 1939, 9^{ème} édition, p. 455, n. 1, manuel utilisé dans beaucoup d'écoles françaises, il y a encore 50 ans.

Je rappelai qu'il y eut sous Henri VII un seul converti, Simon Fish. Le moyen envoyé par le Tout-Puissant pour convertir cet hérétique : la pire des maladies, la peste. **Le Bon Dieu n'est pas tolérant** et pour convertir un hérétique, Il sait qu'il faut employer des moyens violents (le royaume des cieus se prend par violence et les violents l'emportent. Matthieu, XI, 12).

Les convertis de la Tradition ne le sont qu'à moitié, c'est-à-dire pas du tout ! On le verra quand après les épreuves surgiront de vrais convertis.

«Autre question : mais pour qui donc roule le site *Margo-Varia* ? Si l'on voulait dissuader les personnes sensées (mais engluées dans de fausses doctrines) de réfléchir à la situation de l'autorité et d'en tirer les conséquences, on ne s'y prendrait pas autrement. Ce site qui passe çà et là pour la vitrine du *sédévacantisme* sert de prétexte (ou constitue une raison) de refus ou d'indifférence : certains renoncent à professer et à appliquer intégralement la foi catholique, par crainte de devenir «comme eux»¹. Hélas, on peut les comprendre...

«L'absence de la doctrine, le soupçon tous azimuts, l'accusation gratuite, le plaisir malsain à remuer la fange (réelle ou maladivement imaginée) en font un site étranger à la sainteté de l'Église et au témoignage qu'on en doit rendre². Qui a intérêt à flatter l'avidité des nouvelles sulfureuses et dénigrantes qui dort en chacun de nous *et qui tue la vie spirituelle* ? Qui donc, sinon l'ennemi de notre salut ?

«J'ai dit *absence de la doctrine* : car on ne défend pas la doctrine catholique sans l'étudier et la méditer assidûment, sans l'exposer sereinement, *sans la vouloir pour elle-même*. Quand les considérations doctrinales ne sont qu'un accessoire qui permet de «descendre» telle ou telle personne – et dans le même temps d'en exalter une autre qui professe les mêmes erreurs ; quand le souci dominant est d'attacher des étiquettes aux gens : alors on ne mène pas le combat de Dieu. «Peu importe que ce soit à droite ou à gauche que l'on dévie en glissant hors de la voie droite ; ce qui est grave, c'est de quitter le chemin de la vérité» avertit saint Jérôme dans l'homélie du bréviaire de ce matin (vendredi après les Cendres).

«Que des gens fort honorables se portent caution³ de *Margo-Varia* ou s'en délectent, ce demeure pour moi **un vrai mystère** ; mais cela ne me convainc pas que ce site concourt à magnifier la foi catholique et la splendeur de l'Église. Il mérite d'entendre l'avertissement de sainte Jeanne d'Arc : *Ce sont les péchés mortels⁴ qui font perdre les batailles*. Aussi je repose la question : pour qui roule *Margo-Varia* ?⁵»

¹ A l'inverse, que certains, consultant VM, ne se contentent pas de l'enseignement des libéraux et restent ou deviennent beaucoup plus fidèles. On en a de nombreux témoignages. Même les prêtres de la FSSPX consultent VM, car ils savent que c'est plus important que les dires de l'abbé Belmont. **La FSSPX l'a bien compris et ne combat que VM mais pas l'abbé Belmont ou autres !**

² Mensonges ! ou, pour l'abbé Belmont, il faut taire le scandale et pourquoi pas charité, telle qu'il l'entend, réhabiliter Arius, Luther, etc. ; sa fausse charité vomit les principes fondamentaux rappelés par don Sarda.

³ Il s'agit ici de M. l'abbé Schoonbroodt. L'abbé Belmont ne comprend pas la position de M. l'abbé Schoonbroodt, ce qui l'ennuie quand même un peu, car c'est un prêtre d'une autre qualité et compétence dans le combat !.

Il lui suffirait d'interroger ce dernier ! Et il découvrirait que M. l'abbé Schoonbroodt n'a pas la même vision que lui sur la doctrine de VM, sur sa méthode, sur son efficacité. Peut-être manque-t-il à M. l'abbé Schoonbroodt cette formation scoutte ? où l'on confond la charité (vertu théologique) avec la bonhomie, on l'on apprend à ne pas avoir d'ennemi (la grande fraternité scoutte !), ou cette école, "*vraie franc-maçonnerie pour les jeunes*" (suivant l'expression de Mgr Delassus) a pour but de former des intelligences se trompant sur la grille amis-ennemis, et ne sachant combattre que les vrais défenseurs de La Vérité. De quel camp est l'abbé Belmont ? Il suffit de voir qui il attaque !

On peut reprocher à VM autre chose, mais pas cela.

⁴ Mais quels péchés mortels : dire la vérité est-il un péché mortel ? Ce prêtre est-il vraiment capable de bien diriger les consciences ! Peut-il comprendre le dernier sermon de Mgr Guérard et la défense qu'il faisait de LHR contre des ennemis du style abbé Belmont ?

⁵ Aurions-nous donc une grille amis-ennemis différente ? Oui je le constate de plus en plus. **Dis-moi qui tu crosses, je te dirai qui tu es**. L'abbé Belmont nous prouve que VM et LHR sont pour lui les pires ennemis.

Tout le monde admire le travail gigantesque, utile, efficace et admirable des éditions Saint-Rémi. Bien que le patron de ces éditions soit un de ses paroissiens, l'abbé Belmont a décidé que LHR = Ed. St-Rémi (ce qui est faux, une fois encore), et donc les ignore et les persécute : toujours la grille amis-ennemis pour comprendre.

Spécialiste d'une clientèle BLM (bourgeois-libéraux-mondains), il ne supporte pas le style confesseurs de la Foi, type abbé Aubry ou Delassus ou don Sarda. Voilà en quoi nous différons. C'est même pour lui un vrai mystère !